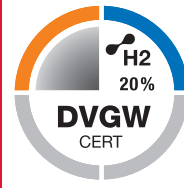


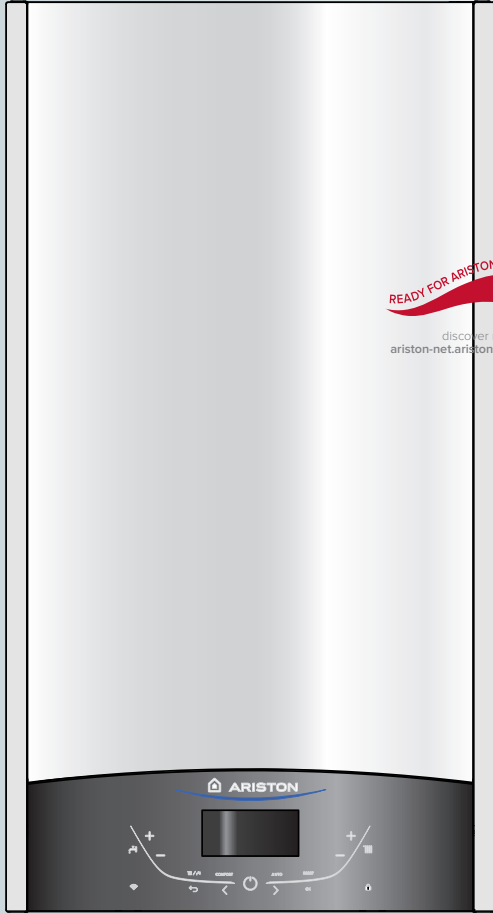


ARISTON



GENUS ONE+

are approved for natural gas mixtures enriched with hydrogen.
Gas category G20/20Vol.-% H2



420011290200 - rev. 00 - 122022

READY FOR ARISTON NET

discover more
ariston-net.ariston.com



ErP

GENUS ONE+

NOTICE TECHNIQUE D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

CHAUDIÈRE MURALE À GAZ À CONDENSATION AVEC RESERVE SANITAIRE

HOT WATER ▲ HEATING ▲ RENEWABLE ▲ AIR CONDITIONING

3302403
3302404
3302405

FR - 420000635200



000000042000063520022200000000

SOMMAIRE

GÉNÉRALITÉS	3	MISE EN ROUTE	25
Normes de sécurité	3	Préparation à la mise en route	25
Avertissements avant l'installation	5	Procédure de mise en marche	26
Informations pour l'utilisateur	6	PREMIER MISE EN SERVICE	
Réglementation à respecter	6	EFFECTUER LA PURGE AUTOMATIQUE ET CALIBRAGE	
Nettoyage de l'installation de chauffage	7	AUTOMATIQUE ET CONTRÔLE DE LA COMBUSTION	26
Installations avec plancher chauffant	7	Réglage de la puissance chauffage maximale	30
Certificats de conformité pour les rénovations /		Allumage lent	30
remplacements d'appareil sur installations existantes	7	Réglage du retard à l'allumage chauffage	30
Certification CE	7	Tableau réglage gaz	31
Raccordement des conduits d'arrivée d'air et évacuation		Changement de gaz	31
des gaz brûlés	8		
Raccordement électrique	8	SYSTÈME DE PROTECTION DE LA CHAUDIÈRE	32
		Arrêt de sécurité	32
DESCRIPTION	9	Arrêt de sécurité par manque d'eau	32
Documentation produit	9	Arrêt verrouillé	32
Plaque signalétique	9	Avis de défaut de fonctionnement	32
Tableau de commande	10	Avis de dysfonctionnement du circulateur	32
Afficheur	11	Tableau des codes erreur	33
Vue globale	12	Fonction hors-gel	34
Dimensions	12		
Distances minimales pour l'installation	13	MENU TECHNICIEN	35
Distance par rapport aux composants inflammables	13	Fonction AUTO	42
Pression disponible	13	Cycle séchage de dalle	43
Gabrit de pose	13		
		ENTRETIEN	44
INSTALLATION	14	Remarques générales	44
Pose de la barrette robinetterie et de la patte d'accrochage	14	Nettoyage de l'échangeur primaire	44
Raccordement des canalisations	14	Nettoyage du siphon	44
Description de la barrette robinetterie	14	Test de fonctionnement	44
Pose de la chaudière	15	Vidange du circuit chauffage ou utilisation de produit	
Instructions pour démontage de l'habillage et		antigel	44
inspection de l'appareil	17	Vidange de l'installation sanitaire	44
Nettoyage de l'installation	18	Informations pour l'Usager	45
Evacuation de la condensation	18	Démontage et recyclage de l'appareil	45
Schéma hydraulique	19		
Raccordement fumées	20	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	46
Tableaux longueurs des ventouses	21	Fiche de produit	46
Raccordement des périphériques	23	Étiquette relative aux produits combinés	47
Raccordement d'un thermostat d'ambiance	23		
Schéma électrique	24		

NORMES DE SÉCURITÉ

Légende des symboles :

LE NON-RESPECT DES AVERTISSEMENTS COMPORTE UN RISQUE DE LÉSIONS ET PEUT MÊME ENTRAÎNER LA MORT.



LE NON-RESPECT DE L'AVIS DE DANGER PEUT PORTER ATTEINTE ET ENDOMMAGER, GRAVEMENT DANS CERTAINS CAS, DES BIENS, PLANTES OU ANIMAUX.



ICÔNE POUR INFORMATIONS ET DES INSTRUCTIONS SUPPLÉMENTAIRES



Installer l'appareil sur une paroi solide, non soumise aux vibrations.

Fonctionnement bruyant



Ne pas endommager, lors du perçage de la paroi, les câbles électriques ou les tuyaux.

Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension. Explosions, incendies ou intoxications en cas de fuite de gaz émanant des conduites endommagées. Dommages aux installations existantes. Inondations en cas de fuite d'eau provenant des conduites endommagées.



Effectuer les raccordements électriques à l'aide de conducteurs de section adéquate.

Incendie suite à surchauffe provoquée par le passage de courant électrique dans des câbles sous dimensionnés.



Protéger les câbles de raccordement de manière à éviter qu'ils ne soient endommagés.

Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension. Explosions, incendies ou intoxications suite à une fuite de gaz émanant des conduites endommagées. Inondations suite à une fuite d'eau provenant des conduites endommagées.



S'assurer que la pièce et les installations auxquelles l'appareil sera raccordé sont bien conformes aux réglementations applicables en la matière.

Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension mal installés. Dommages à l'appareil en raison de conditions de fonctionnement inadéquates.



Utiliser des accessoires et du matériel manuel propre à l'utilisation (veiller à ce que l'outil

de ne soit pas détérioré et que la poignée soit correctement fixée et en bon état), utiliser correctement ce matériel, protéger contre toute chute accidentelle, ranger après utilisation.

Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions



Dommages à l'appareil ou aux objets à proximité en raison de projection de débris ou de fragments, coups, incisions.



Utiliser des équipements électriques adéquats (s'assurer notamment que le câble et la fiche d'alimentation sont en bon état et que les parties à mouvement rotatif ou alternatif sont bien fixées). Les employer correctement. Ne pas gêner pas le passage en laissant traîner le câble d'alimentation. Les fixer pour éviter toute chute. Les débrancher et les ranger après utilisation.

Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations.



Dommages à l'appareil ou aux objets à proximité en raison de projection de débris ou de fragments, coups, incisions.



Assurez-vous de la stabilité des échelles portatives, de leur résistance, du bon état des marches et de leur adhérence. Veiller à ce qu'une personne fasse en sorte qu'elles ne soient pas déplacées quand quelqu'un s'y trouve.

Lésions provoquées par chute d'une hauteur élevée ou par coupure (échelle pliante).



Veiller à ce que les échelles mobiles soient stables, suffisamment résistantes, avec des marches en bon état et non glissantes, qu'elles disposent de garde-fou le long de la rampe et sur la plate-forme.

Lésions provoquées par la chute d'une hauteur élevée.



Faire en sorte que, lors de travaux en hauteur (généralement en cas d'utilisation en présence de dénivelés supérieurs à 2 m), une rambarde de sécurité encadre la zone de travail ou que les équipements individuels permettent de prévenir toute chute, que l'espace parcouru en cas de chute ne soit pas encombré d'objets dangereux, et que l'impact éventuel soit amorti par des supports semi-rigides ou déformables.

Lésions provoquées par la chute d'une hauteur élevée.



S'assurer que le lieu de travail dispose de conditions hygiéniques et sanitaires adéquates en ce qui concerne l'éclairage, l'aération, la solidité des structures, les issues de secours.

Lésions personnelles provoquées par cognements, trébuchements, etc.



Protéger par du matériel adéquat l'appareil et les zones à proximité du lieu de travail.

Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par projection d'éclats, coups, entailles.



Déplacer l'appareil avec les protections qui s'imposent et un maximum de précaution.

Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par suite de heurts, coups, entailles, écrasement.



Pendant les travaux, se munir de vêtements et d'équipements de protection individuels.

Lésions personnelles provoquées par électrocution, projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations.



Faire en sorte que le rangement du matériel et des équipements rende leur manutention simple et sûre, éviter de former des piles qui risquent de s'écrouler.

Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par suite de heurts, coups, entailles, écrasement.



Les opérations internes à l'appareil doivent être effectuées avec le soin nécessaire permettant d'éviter de brusques contacts avec des pièces pointues.

Lésions personnelles par suite de coupures, piqûres, abrasions.



Rétablir toutes les fonctions de sécurité et de contrôle concernées par une intervention sur l'appareil et s'assurer de leur bon fonctionnement avant toute remise en service.

Explosions, incendies ou intoxications dus à des fuites de gaz ou à une mauvaise évacuation des fumées.



Dommages ou blocage de l'appareil en raison de conditions de fonctionnement incontrôlées.



Ouvrir les composants pouvant contenir de l'eau chaude, ouvrir au besoin les événements, avant toute intervention.

Lésions personnelles dues à brûlures.



Procéder au détartrage des composants en suivant les recommandations de la fiche de sécurité du produit utilisé, aérer la pièce, porter des vêtements de protection, éviter de mélanger des produits entre eux, protéger l'appareil et les objets avoisinants.

Lésions personnelles par contact de la peau et des yeux avec des substances acides, inhalation ou ingestion d'agents chimiques nocifs.



Dommages à l'appareil ou aux objets à proximité en raison de la corrosion par des substances acides.



En cas de présence d'une odeur de brûlé ou de fumée s'échappant de l'appareil, couper l'alimentation électrique, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien.

Lésions personnelles en raison de brûlures, inhalation de fumée, intoxication. Explosions, incendies ou intoxications.



SI VOUS DÉTECTEZ UNE ODEUR DE GAZ :



- N'ALLUMEZ PAS LA LUMIÈRE
- N'ALLUMEZ AUCUN APPAREIL ÉLECTRIQUE
- NE TÉLÉPHONEZ PAS DANS LA ZONE DE DANGER
- ÉTEIGNEZ TOUTES LES FLAMMES ET NE FUMEZ PAS
- OUVREZ LES FENÊTRES ET LES PORTES SITUÉES DANS LA ZONE DE DANGER
- FERMEZ LES DISPOSITIFS DE BLOCAGE DES CONDUITES DE GAZ SUR LE COMPTEUR
- PRÉVENEZ VOS COLOCATAIRES/VOISINS ET QUITTEZ LE LOGEMENT LE PLUS VITE POSSIBLE.

CET APPAREIL PEUT ÊTRE UTILISÉ PAR DES ENFANTS DE PLUS DE 8 ANS ET PAR DES PERSONNES À CAPACITÉS PHYSIQUES, MENTALES RÉDUITES ET AYANT PEU D'EXPÉRIENCE OU CONNAISSANCE S'ILS SONT SOUS SUPERVISION ET SI DES INSTRUCTIONS ONT ÉTÉ DONNÉES POUR L'UTILISATION SÉCURITAIRE DE L'APPAREIL ET SI LES RISQUES SONT CONNUS. ENFANTS NE DOIVENT PAS JOUER AVEC L'APPAREIL. NETTOYAGE ET ENTRETIEN NE DEVRAIENT PAS ÊTRE EFFECTUÉS PAR LES ENFANTS SANS SURVEILLANCE.



AVERTISSEMENTS AVANT L'INSTALLATION

Cet appareil sert à produire de l'eau chaude à usage domestique.

Il doit être raccordé à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'eau chaude adapté à ses performances et à sa puissance.

Toute utilisation autre que celle prévue est interdite. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable de dommages dérivant d'une utilisation incorrecte ou du non-respect des instructions contenues dans cette notice.

L'installation, l'entretien et toute autre intervention doivent être effectués conformément aux normes en vigueur et aux indications fournies par le fabricant.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages subis par des personnes, des animaux ou des biens des suites d'une mauvaise installation de l'appareil.

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement, éteindre l'appareil et fermer le robinet du gaz. Ne pas essayer de le réparer soi-même, faire appel à un professionnel qualifié.

Avant toute intervention d'entretien/réparation de la chaudière, couper l'alimentation électrique en plaçant l'interrupteur bipolaire extérieur à la chaudière sur "OFF".

Pour toute réparation, faire appel à un professionnel qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées originales.

Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.

En cas de travaux ou d'opérations d'entretien de structures placées près des conduits ou des dispositifs d'évacuation de fumées et de leurs accessoires, éteindre l'appareil en plaçant l'interrupteur bipolaire extérieur sur OFF et en fermant le robinet du gaz. Une fois que les travaux sont terminés, faire vérifier par un professionnel le bon état de fonctionnement des conduits et des dispositifs.

Pour le nettoyage des parties extérieures, éteindre la chaudière et placer l'interrupteur extérieur sur "OFF". Nettoyer avec un chiffon imbibé d'eau savonneuse. Ne pas utiliser de détergents agressifs, d'insecticides ou de produits toxiques.

Pour un fonctionnement sûr, écologique et une économie d'énergie, veiller au respect de la réglementation en vigueur. En cas d'utilisation de kits ou d'options, il est recommandé de n'utiliser que des produits ou accessoires **ARISTON**.

Avant de raccorder la chaudière, il est nécessaire :

- d'éviter l'installation de l'appareil dans des zones où l'air de combustion contient des taux de chlore élevés (ambiance de type piscine), et/ou d'autres produits nuisibles tels que l'ammoniac (salon de coiffure), les agents alcalins (laverie)...
- de vérifier la prédisposition de la chaudière pour le fonctionnement avec le type de gaz disponible (lire les indications figurant sur l'étiquette de l'emballage et sur la plaque portant les caractéristiques de la chaudière)
- de vérifier à l'aide des étiquettes apposées sur l'emballage et de la plaque signalétique sur l'appareil que la chaudière est destinée au pays dans lequel elle devrait être installée et que la catégorie de gaz pour laquelle la chaudière a été conçue correspond à l'une des catégories autorisées dans le pays de destination.
- de vérifier que le taux de soufre du gaz utilisé doit être inférieure aux normes européennes en vigueur : maximum de pointe dans l'année pendant un court temps : 150 mg/m³ de gaz et moyenne dans l'année de 30 mg/m³ de gaz
- de vérifier que dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à 20°F, prévoir un traitement de l'eau.
- de vérifier que le circuit d'alimentation du gaz doit être réalisé selon les normes spécifiques et ses dimensions doivent être conformes. Il faut également considérer la puissance maximale de la chaudière et veiller à ce que les dimensions et le raccordement du robinet de fermeture soient conformes.

AVANT L'INSTALLATION, IL EST CONSEILLÉ DE PROCÉDER À UN NETTOYAGE MINUTIEUX DE L'ARRIVÉE DE GAZ AFIN DE RETIRER LES ÉVENTUELS RÉSIDUS QUI POURRAIENT COMPROMETTRE LE FONCTIONNEMENT DE LA CHAUDIÈRE. IL EST ÉGALEMENT IMPORTANT DE VÉRIFIER QUE LA PRESSION DU GAZ À LA CHAUDIÈRE SOIT CONFORME.



Vérifier que la pression maximale de l'alimentation en eau ne dépasse pas 4,0 bars. Dans le cas contraire, il est nécessaire d'installer un réducteur de pression.

Informations pour l'utilisateur

Informez les utilisateurs sur la mécanique du dispositif en particulier en ce qui concerne les **informations de sécurité**.



Informez l'utilisateur sur les modalités de fonctionnement de l'installation. En particulier lui délivrer le manuel d'instruction, en l'informant qu'il doit être conservé à proximité de l'appareil. En outre, informez l'utilisateur sur les tâches qui lui incombent :

- Contrôler périodiquement la pression de l'eau de l'installation,
- Rétablir la pression et dégazer l'installation si besoin,
- Régler les consignes et les dispositifs de régulation pour une correcte et plus économique gestion de l'installation,
- Faire exécuter, comme la réglementation le prévoit, l'entretien périodique de l'installation,
- Ne modifier, en aucun cas, les réglages d'alimentation d'air de combustion et du gaz de combustion.

Exclusions de nos conditions de garantie

Nous ouvrons toute prestation de garantie pour tous les dommages résultants de :



- Emploi ou maniement impropre ou incorrect.
- Montage défectueux et mise en marche incorrecte par des acheteurs ou des tiers.
- Utilisation d'éléments d'origine étrangère.
- Utilisation à pression trop élevée/en dehors des caractéristiques de l'appareil.
- Utilisation de combustibles impropres.
- Inobservance des indications du mode d'emploi et des autocollants sur la chaudière.
- Installation qui ne respecte pas les normes en vigueur et les recommandations du fabricant.

RÉGLEMENTATION À RESPECTER

1. Bâtiments d'habitation

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien
L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur notamment :

- Arrêté du 23 février 2018.
Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances
- Norme DTU P 45-204
Installations de gaz (anciennement DTU 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 juillet 1984)
- Règlement Sanitaire Départemental
Pour les appareils raccordés au réseau électrique :
- Norme NF C 15-100
Installations électriques à basse tension-Règles.

2. Etablissements recevant du public

Conditions réglementaires d'installation
L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

- a) Prescriptions générales :
 - Articles GZ
Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés
 - Articles CH
Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire
- b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

3. Raccordement fumées

Pour les appareils étanches (ventouse), il convient de respecter les prescriptions de l'arrêté du 23 février 2018, de la norme DTU P 45-204 et pour les mini-chaufferies, le cahier des charges ATG C.321.4.

La chaudière devra fonctionner exclusivement avec les conduites d'évacuation des fumées/d'admission d'air livrées par ARISTON.

Pour les appareils raccordés à une cheminée à tirage naturel sous pression de type B23p, il convient d'utiliser un système d'évacuation titulaire d'un avis technique délivré par le CSTB.

La mise en oeuvre doit se faire conformément aux dossiers techniques et aux normes de mise en oeuvre NF DTU 24.1 et NF DTU 61.1 notamment pour ce qui concerne le conduit vertical qui doit être installé dans une gaine.

Nettoyage de l'installation de chauffage

Dans le cas d'une installation ancienne il est conseillé de procéder à un nettoyage de l'installation afin de retirer les éventuels résidus qui pourraient compromettre le fonctionnement de la chaudière. Veiller à ce que le vase d'expansion dispose d'une capacité suffisante pour le volume d'eau de l'installation.

Installations avec plancher chauffant

Pour installation a plancher chauffant il est nécessaire de proceder a une TRAITEMENT DE L'EAU DE REMPLISSAGE.



Dans les installations avec plancher chauffant, monter un organe de sécurité, à réarmement manuel, sur le départ chauffage du plancher suivant les recommandations DTU 65.11. Pour la connexion électrique du thermostat voir paragraphe "Raccordements Electriques".

Dans le cas d'une température départ trop élevée, la chaudière s'arrêtera aussi bien en sanitaire qu'en chauffage et sur l'afficheur apparaît le code erreur 116 "thermostat plancher ouvert". La chaudière redémarre à la fermeture du thermostat à réarmement manuel.

L'installation et la première mise en service de la chaudière doivent être effectuées par un professionnel conformément aux réglementations en matière d'installation en vigueur dans le pays et aux réglementations éventuelles des autorités locales et des organismes préposés à la santé publique.



Par application de l'article 25 de l'arrêté du 23 fevrier 2018 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5/02/99, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz (modèle 2).



ATTENTION

Aucun objet inflammable ne doit se trouver à proximité de la chaudière. S'assurer que l'environnement de l'appareil et les installations où il sera raccordé, sont conformes aux normes en vigueur. Si des poussières et/ou vapeurs nocives se trouvent dans le local où la chaudière est installée, celle-ci devra fonctionner à l'aide d'un autre circuit d'air.



Certificats de conformité pour les rénovations / remplacements d'appareil sur installations existantes.

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité visé par Qualigaz ou tout autre organisme agréé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (article 21 de l'arrete du 23 fevrier 2018).

Certification CE

La marque CE garantit que l'appareil répond aux exigences des règlements et directives :

- **2016/426/EU**
sur les appareils à gaz
- **2014/30/EU**
sur la compatibilité électromagnétique
- **92/42/CEE**
sur le rendement énergétique
- Seul l'article 7 (§ 2), l'article 8 et des annexes III à V
- **2009/125/CE**
Energy related Products
- **813/2013**
Règlement délégué (UE) Nr. 811/2013
- **2014/35/EU**
sur la sécurité électrique.
- **2014/53/EU RED**
directive sur les équipements radio.

Raccordement des conduits d'arrivée d'air et évacuation des gaz brûlés

La chaudière est prévue pour le fonctionnement de type B par prélèvement de l'air ambiant et de type C par prélèvement de l'air à l'extérieur.

Lors de l'installation d'un système d'évacuation, faire attention à l'étanchéité pour éviter l'infiltration de fumée dans le circuit d'air.

Les raccords installés à l'horizontale doivent être inclinés de 3 % vers le haut pour éviter que les condensats ne stagnent.

En cas d'installation de type B, le local où est installée la chaudière doit disposer d'une amenée d'air adéquate dans le respect des normes en vigueur en matière d'aération.

Dans les pièces soumises à un risque de vapeur corrosive (lavoirs, salons de coiffure, entreprises de galvanisation...), il est très important d'utiliser l'installation de type C avec prélèvement d'air pour la combustion à l'extérieur.

Les appareils de type C, dont la chambre de combustion et le circuit d'alimentation d'air sont étanches, ne présentent aucune limitation due aux conditions d'aération et au volume de la pièce.

Pour ne pas compromettre le fonctionnement de la chaudière, le lieu de l'installation doit correspondre à la température limite de fonctionnement et être protégé de manière à ce que la chaudière n'entre pas directement en contact avec les agents atmosphériques.

Une ouverture respectant les distances minimales a été prévue pour permettre l'accès aux pièces de la chaudière - voir page 13.

Pour la réalisation des systèmes d'aspiration/évacuation de type coaxial, des accessoires d'origine doivent être utilisés. En cas de fonctionnement à la puissance thermique nominale, les températures des gaz évacués ne dépassent pas 80°C. Veiller néanmoins à respecter les distances de sécurité en cas de passage à travers des parois ou des matériaux inflammables.

La jonction des tubes d'évacuation des fumées est réalisée à l'aide d'une connexion mâle-femelle et d'un collier.

Les branchements doivent être disposés à l'inverse du sens d'écoulement de la condensation.

ATTENTION
S'ASSURER QUE LES PASSAGES
D'ÉVACUATION ET DE VENTILATION NE
SOIENT PAS OBSTRUÉS.
VERIFIER L'ÉTANCHÉITÉ DES CONDUITS
D'ÉVACUATION FUMÉES.



Type de raccordement de la chaudière au tuyau d'évacuation de fumées

Pour le raccordement de la chaudière au tuyau d'évacuation de fumées, il faut toujours utiliser des produits résistants à la condensation. Pour la longueur et les changements de direction des raccordements, consulter le tableau reprenant les types d'évacuation (voir page 21) et le catalogue général ARISTON.

Les kits de raccordement aspiration/évacuation des fumées sont fournis séparément en fonction des exigences d'installation.

La chaudière est prévue pour un raccordement à un système coaxial d'aspiration et d'évacuation des fumées. En cas de perte de charge dans les conduits, consulter le catalogue des accessoires. La résistance supplémentaire doit être prise en considération pour ces dimensions. Pour la méthode de calcul, les valeurs des longueurs équivalentes et les exemples, consulter le catalogue général.

Raccordement électrique

Pour une plus grande sécurité, faire effectuer un contrôle rigoureux de l'installation électrique par un personnel qualifié.

Le fabricant n'est pas responsable des éventuels dommages provoqués par une installation non reliée à la terre ou en raison d'anomalies au niveau de l'alimentation électrique.

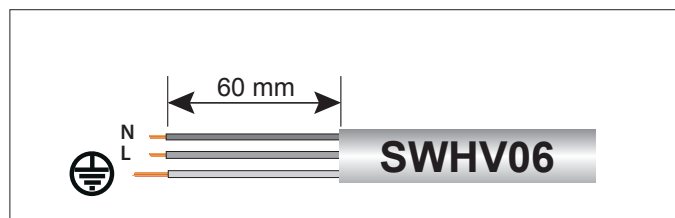
Vérifier que l'installation est adaptée à la puissance maximale absorbée par la chaudière et indiquée sur la plaque signalétique.

Le raccordement électrique doit être réalisés à l'aide d'un raccordement fixe (ne pas utiliser de prise mobile) et dotés d'un interrupteur bipolaire disposant d'une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

Veiller à ce que la section des câbles soit supérieure ou égale à 0,75 mm².

Il est indispensable de relier l'appareil à une installation de mise à la terre efficace pour garantir la sécurité de l'utilisateur.

Raccorder le câble d'alimentation fourni à un réseau 230V-50Hz et veiller à respecter la polarisation L-N et le raccordement à la terre.



IMPORTANT : SI LE CÂBLE D'ALIMENTATION
EST ENDOMMAGÉ, IL DOIT ÊTRE REMPLACÉ
PAR LE FABRICANT, SON SERVICE APRÈS
VENTE OU UNE PERSONNE DE QUALIFICATION
SIMILAIRE AFIN D'ÉVITER UN DANGER UN
UTILISANT UNE PIÈCE DE RECHANGE D'ORIGINE.



Les prises multiples, rallonges et adaptateurs sont interdits. Il est interdit d'utiliser les tubes de l'installation hydraulique, de chauffage ou du gaz pour la mise à la terre de l'appareil. La chaudière n'est pas protégée contre la foudre. S'il faut changer les fusibles, utiliser des fusibles de type rapides.

Documentation produit

Le mode d'emploi s'applique aux produits mentionnés sur le tableau :

Le numéro d'article du produit se trouve sur la plaque signalétique.

Numéro article	Type de produit
3302403	GENUS ONE+ 25
3302404	GENUS ONE+ 30
3302405	GENUS ONE+ 35

Contenu de la livraison

L'appareil est livré emballé dans un carton. Après déballage, contrôlez la chaudière à la recherche de dommages éventuels et vérifiez l'intégralité de la livraison.



Quantité	Description
1	Chaudière
1	Documents
1	Notice pour l'utilisateur
1	Notice pour l'installation et l'entretien
1	Garantie
1	Étiquette pour changement de gaz
1	Tuyau d'évacuation des condensats

AVERTISSEMENT !
VERIFIEZ SI LES VIS DE FIXATION SONT ADAPTES A LA NATURE DU MUR.
DANS LE CAS CONTRAIRE PREVOIR UN SYSTEME DE FIXATION ADAPTE.

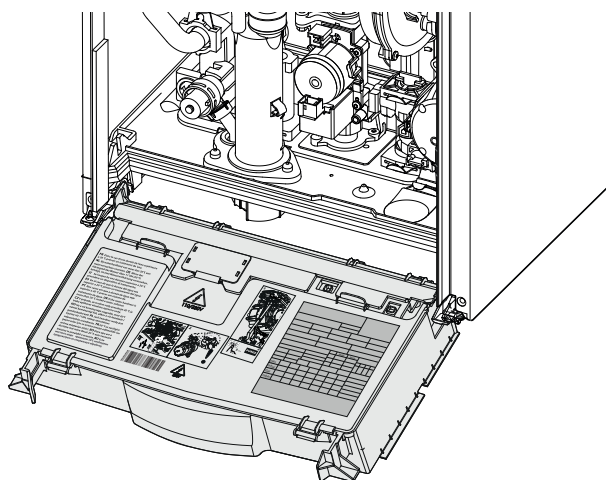


AVERTISSEMENT !
CONSERVEZ TOUS LES EMBALLAGES (AGRAFES, SACHETS PLASTIQUES ETC.) HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS, ETANT DONNE QU'ILS PEUVENT REPRESENTER UN DANGER.



PLAQUE SIGNALÉTIQUE

La plaque signalétique est fixée en usine sur le couvercle du panneau de commande.

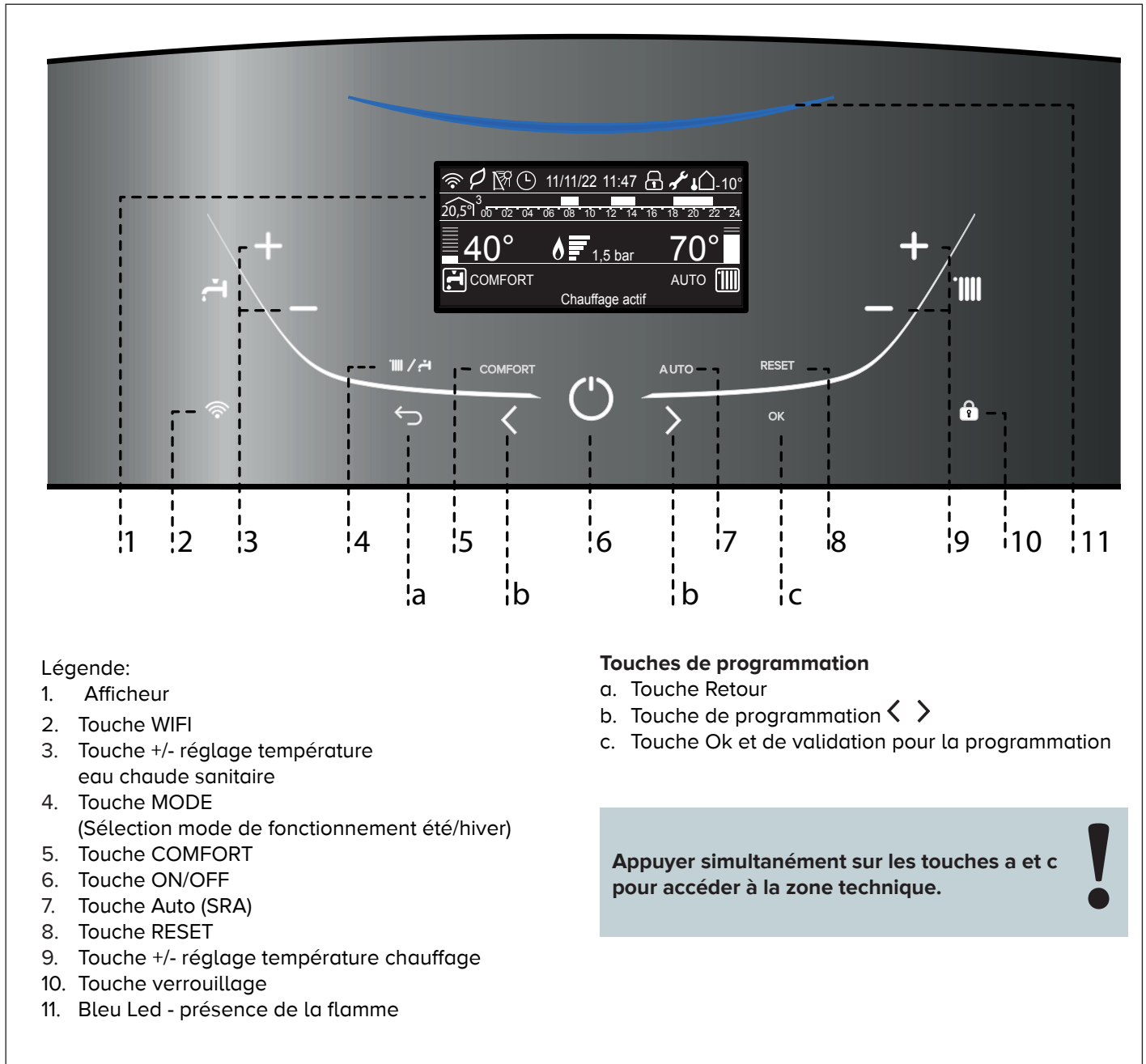


1		2	
3	4	5	
6			
7			
8		MAX	MIN
9	12	14	15
		13	16 17
10	11	18	
Gas			
mbar			
Gas			20
mbar		19	
Gas			21
mbar			22

Légende :

1. Marque
2. Fabricant
3. Modèle - N° de série
4. Référence commerciale
5. Numéro homologation
6. Pays de destination - catégorie gaz
7. Réglage Gaz
8. Type installation
9. Données électriques
10. Pression maxi sanitaire
11. Pression maxi chauffage
12. Type de chaudière
13. Classe NOx/Efficience
14. Débit calorifique nominal chauffage
15. Puissance utile chauffage
16. Débit spécifique
17. Rendement puissance chaudière
18. Débit calorifique nominal sanitaire
19. Gaz utilisable
20. Température ambiante de fonctionnement
21. Température maxi chauffage
22. Température maxi sanitaire.

TABLEAU DE COMMANDE



Légende:

1. Afficheur
2. Touche WIFI
3. Touche +/- réglage température eau chaude sanitaire
4. Touche MODE (Sélection mode de fonctionnement été/hiver)
5. Touche COMFORT
6. Touche ON/OFF
7. Touche Auto (SRA)
8. Touche RESET
9. Touche +/- réglage température chauffage
10. Touche verrouillage
11. Bleu Led - présence de la flamme

Touches de programmation

- a. Touche Retour
- b. Touche de programmation < >
- c. Touche Ok et de validation pour la programmation

Appuyer simultanément sur les touches a et c pour accéder à la zone technique.



AFFICHEUR

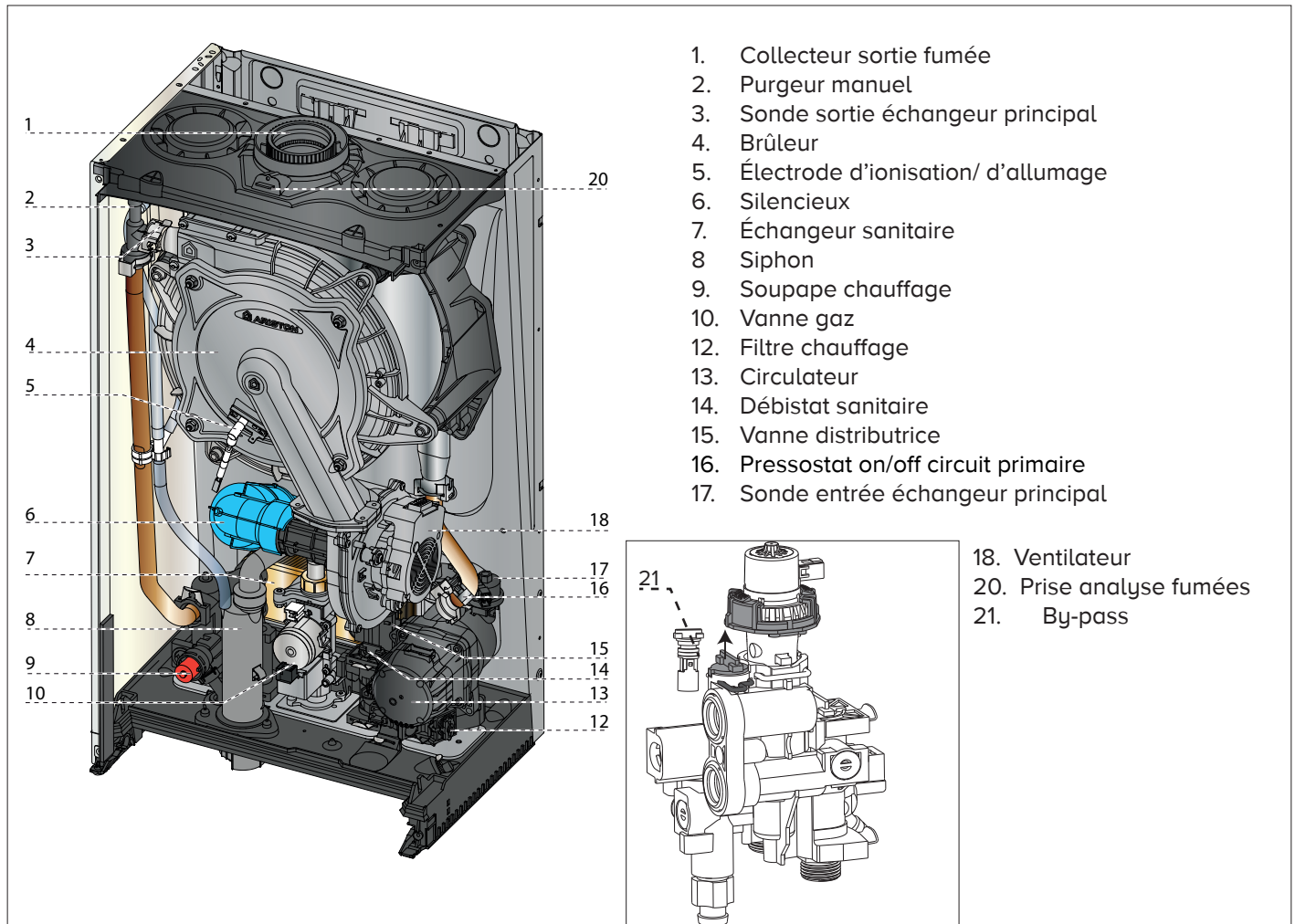


Date et heure	11/11/22 11:47
Blocage des touches actif	
Température ECS avec indication du niveau de température réglée	42°
Température Chauffage avec indication du niveau de température réglée	70°
Avertissement maintenance programmée	
Mode chauffage validé	
Demande chauffage en cours	
Mode ECS validé	
Demande ECS en cours	
Signalisation présence flamme avec indication puissance utilisé	
Manomètre digital	1,5 bar
Menu déroulant	Chauffage actif
Signalisation anomalie L'écran affiche le code et la description	 ALERT
Fonction AUTO (SRA) activée	AUTO
Fonction Comfort activée	COMFORT

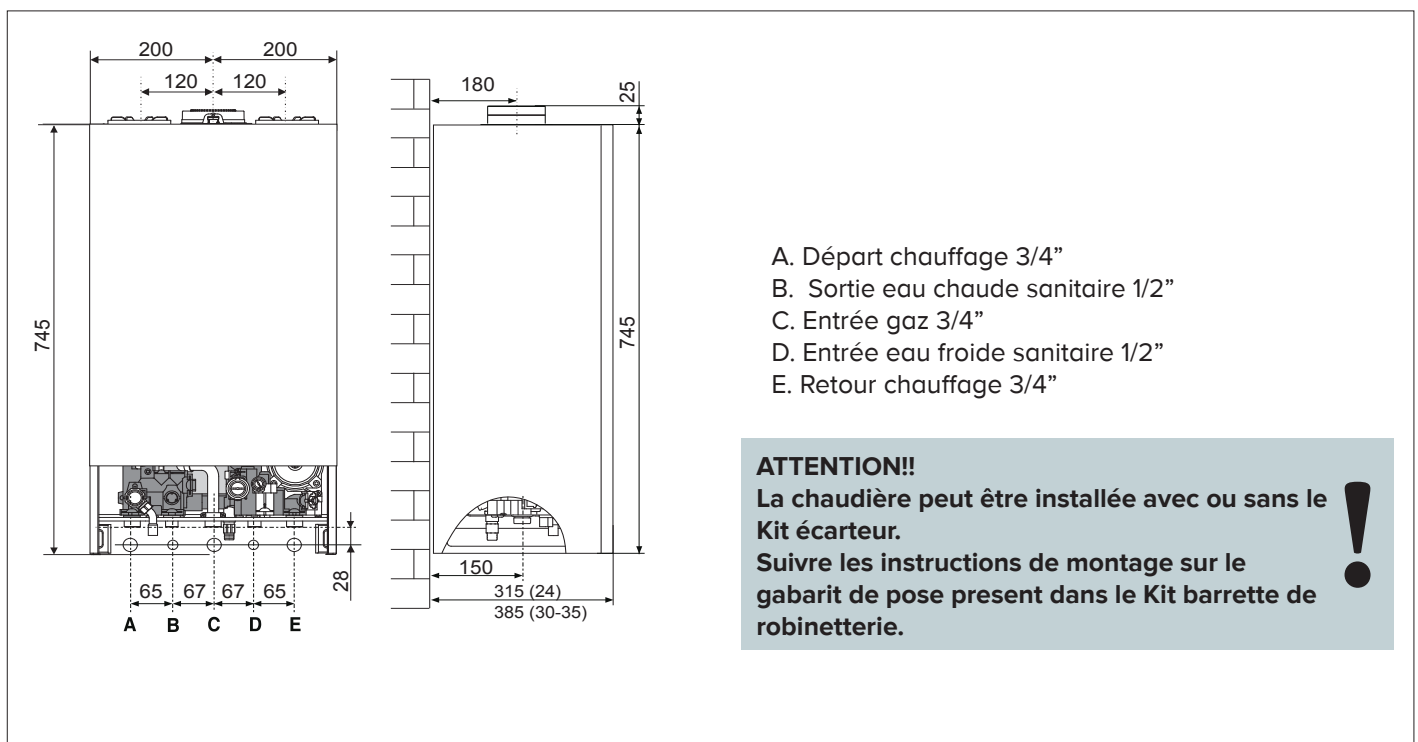
Programmation horaire (réglage écran: Chaudière complet - voir le menu usager)	
Température ambiante affichée pour la zone configurée (si raccordé à un périphérique BUS)	20,5° ³
Température externe (si raccordé à une sonde externe)	-10°
Mode écologique ECO	
Wifi (actif avec Ariston NET)	
Kit solaire raccordé - option	

DESCRIPTION

VUE GLOBALE



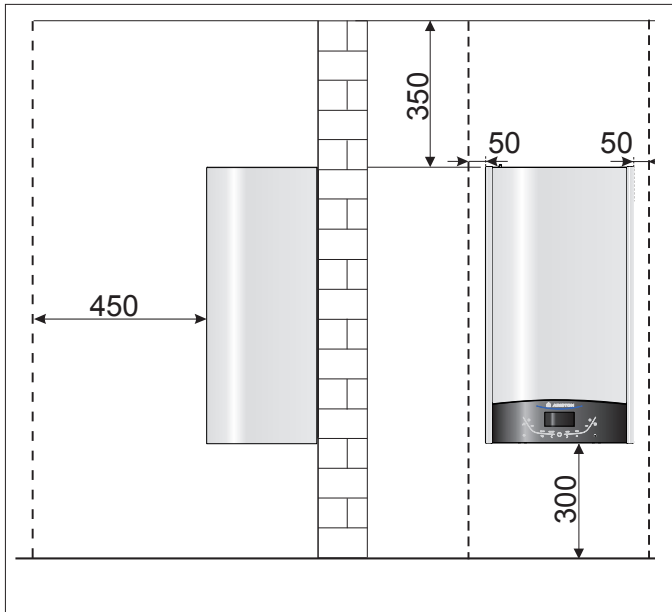
DIMENSIONS



Distances minimales pour l'installation

Afin de permettre l'entretien de la chaudière, il est nécessaire de respecter les distances minimales figurant dans le schéma CI-CONTRE.

Pour positionner la chaudière correctement, utiliser un niveau.



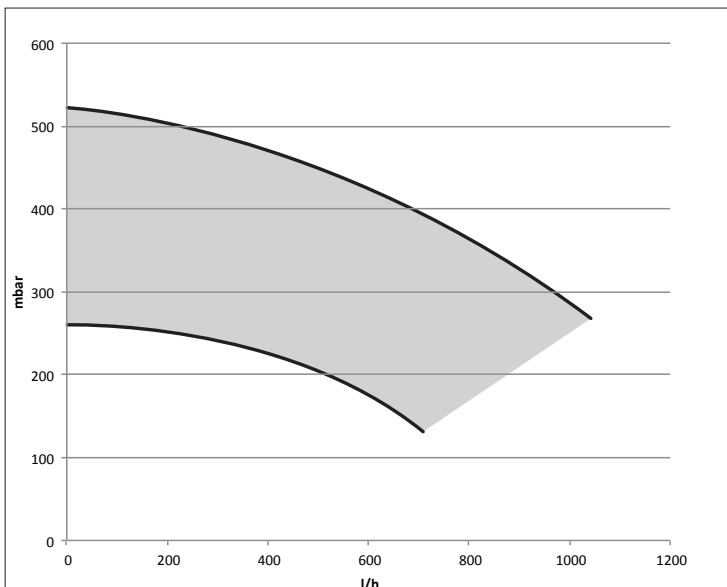
Distance par rapport aux composants inflammables

Dans le cas de puissance thermique nominale, il n'y aura pas de température supérieure à la température maximale autorisée de 85°C, c'est pourquoi il n'est pas nécessaire de prévoir une distance par rapport aux composants inflammables.

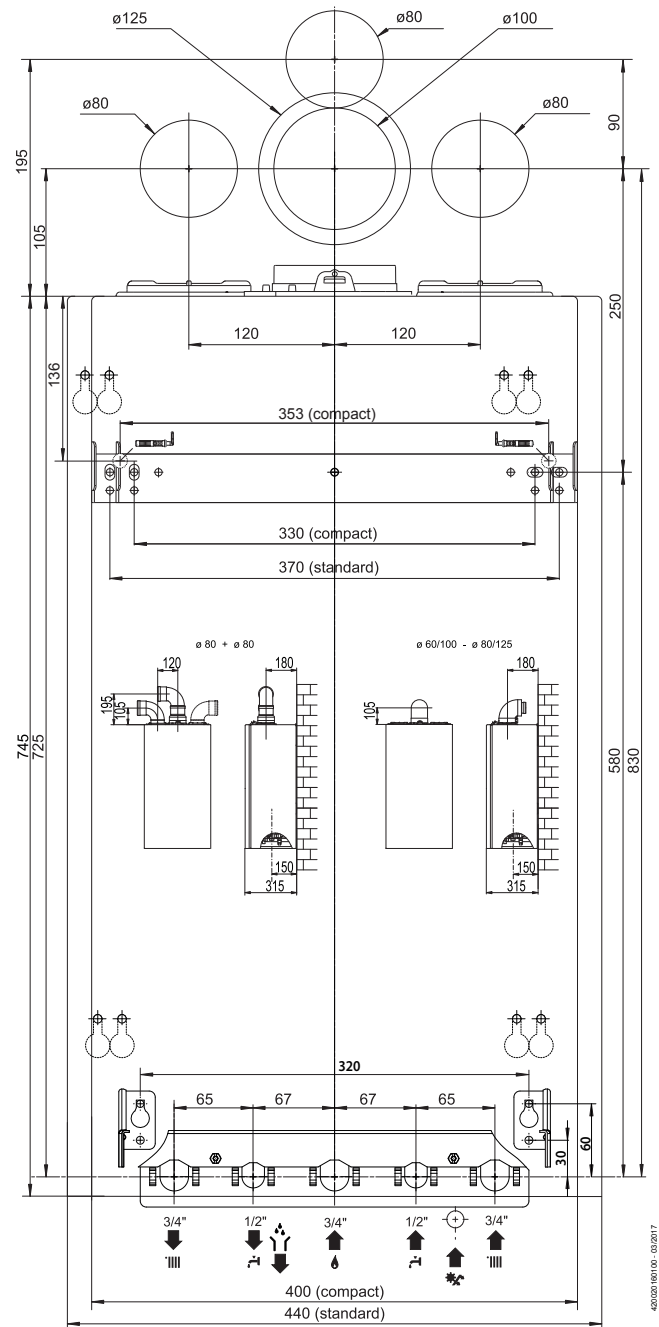
REMARQUE :
IL EST IMPORTANT DE RESPECTER UN ECART SUFFISANT AU NIVEAU DES COTES (AU MOINS 50 MM), VOUS POUVEZ DEMONTER LES PIECES LATERALES PERMETTANT UN ACCES PLUS FACILE EN CAS DE TRAVAUX DE MAINTENANCE OU DE REPARATION.



PRESSION DISPONIBLE



Gabrit de pose



acc02010101_02/2017

INSTALLATION

Pose de la barrette robinetterie et de la patte d'accrochage

En cas de passage de tuyauteries derrière la chaudière, il est nécessaire d'utiliser le kit d'écartement mural livré avec la chaudière.

Préfabrication

Pour la pose de la barrette robinetterie et de la patte d'accrochage :

- présenter le gabarit papier fourni pour la préfabrication à l'endroit retenu et suivre les recommandations de celui-ci (gabarit page précédente).

Raccordement des canalisations

Les douilles de raccordement ne sont pas incluses dans le kit de préfabrication.

Divers jeux de douilles sont disponibles chez votre fournisseur.

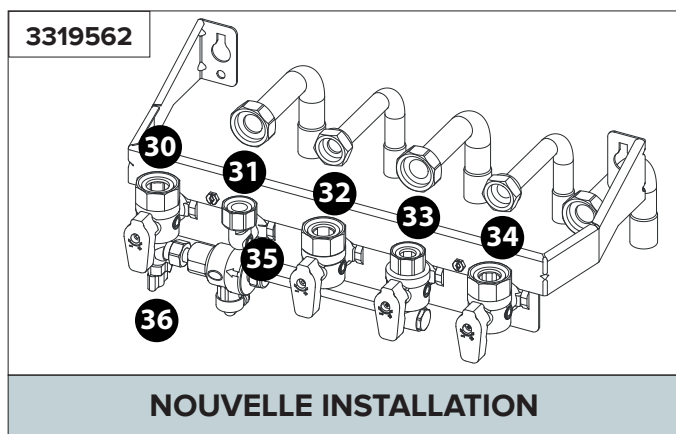
- 1ère installation

- remplacement de chaudière Chaffoteaux

- remplacement de chaudière autres marques

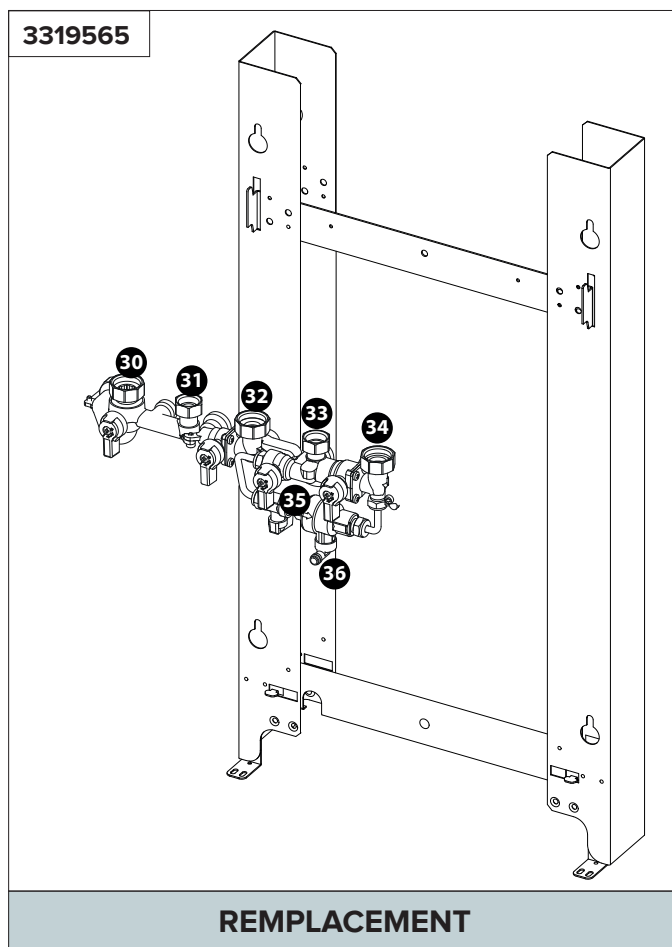
Une fois la barrette fixée au mur, vous avez la possibilité de régler l'écartement de la position des robinets de la barrette en dévissant les 2 vis latérales (seulement pour le Kit de remplacement), ensuite vous pouvez raccorder les douilles de raccordements et procéder au remplissage de l'installation ainsi qu'à la vérification de l'étanchéité des circuits eau et gaz sans avoir à raccorder la chaudière.

Description de la barrette robinetterie



- 30. Robinet départ chauffage
- 31. Départ eau chaude sanitaire
- 32. Robinet gaz (manette jaune)
- 33. Robinet d'alimentation eau-froide sanitaire
- 34. Robinet retour chauffage
- 35. Disconnecteur
- 36. Robinets de remplissage et d'isolement du circuit chauffage

TOUTES LES BARRETTES SONT ÉQUIPÉES D'UN ROBINET GAZ ET DE JOINTS NF OCSF. LE CONTRÔLE DE L'ÉTANCHEITÉ DES LIAISONS RÉALISÉES DOIT ÊTRE EFFECTUÉ CONFORMÉMENT AUX RÈGLES DÉCRITES DANS L'ARTICLE 20 DU GUIDE GÉNÉRAL DU CNPG SELON L'ARRÊTÉ DU 23 FÉVRIER 2018. TOUTE DÉGRADATION DU ROBINET GAZ, MÊME PARTIELLE, DOIT FAIRE L'OBJET DU REMPLACEMENT COMPLET DE CELUI-CI. TOUT DÉMONTAGE DU ROBINET GAZ ENTRAÎNE LE REMPLACEMENT DES JOINTS GAZ PAR DES JOINTS GAZ NEUF D'ORIGINE CONSTRUCTEUR CERTIFIÉS NF-ROB GAZ.



DANGER!
EN CAS DE FIXATION INSUFFISANTE LE MATERIEL DE FIXATION DE LA CHAUDIÈRE DOIT ÊTRE ADAPTE A LA NATURE ET A L'ÉTAT DU MUR.
EN CAS DE FIXATION INSUFFISANTE, L'APPAREIL PEUT CHUTER.
PAR AILLEURS, L'APPARITION DE FUITES AU NIVEAU DES RACCORDEMENTS PEUT ÉGALEMENT IMPLIQUER UN DANGER MORTEL.

L'APPAREIL EST CONÇU POUR UNE INSTALLATION MURALE ET NE PEUT PAS ÊTRE INSTALLÉ SUR UN CHÂSSIS OU SUR LE SOL.

L'appareil doit être installé sur un mur non endommagé, solide, qui est suffisamment robuste pour supporter le poids de l'appareil. Ainsi, tout contact avec les pièces électriques sous tension via la partie arrière ouverte de l'appareil est évité. Dans le cas d'une installation dans une pièce ou une niche, il convient de respecter des distances minimales, permettant l'accès aux différentes pièces de l'appareil de chauffage.

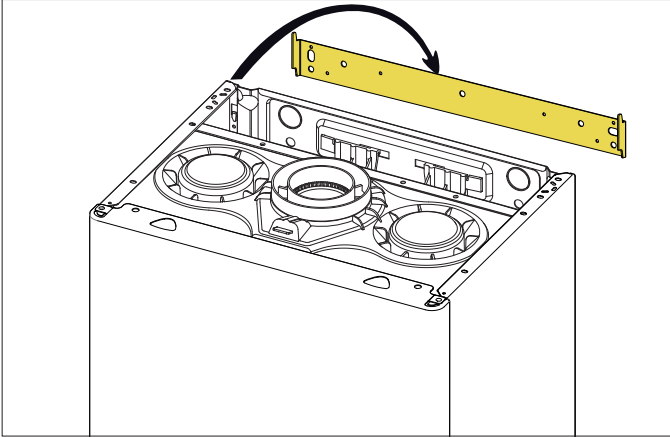
Retirez l'appareil de son emballage en carton. Enlevez le film plastique de toutes les pièces de l'appareil.

Pose de la chaudière

Utilisation du gabarit de montage :

1. Disposer le gabarit de montage sur l'emplacement retenue pour la fixation de l'appareil.
2. Fixer le gabarit au mur.
3. Marquer sur le mur les trous de perçage nécessaires pour votre installation (utilisation d'un niveau et vérifier l'aplomb).
4. Retirer le gabarit de montage du mur.
5. Percer les trous.
6. Ouvrez les zones de rupture théorique nécessaires.
7. Fixez l'étrier au mur (schéma 1).
8. Accrochez l'appareil par le haut à l'aide du support de suspension dans l'étrier.

SCHÉMA 1
INSTALLATION NEUVE SANS CADRE ÉCARTEUR



9. déposer la façade de l'appareil (voir page suivante)
10. dévisser les 2 vis **B**, retirer le peigne et le jeter (schéma 2)
11. présenter la chaudière au dessus de la barrette, la laisser descendre en appui sur celle-ci.
12. mettre en place les différents joints
13. serrer les robinets et raccords de la barrette sur les raccords de la platine de la chaudière

L'orifice de vidange du disconnecteur, de la soupape de sécurité chauffage (9) doivent obligatoirement être raccordés à une canalisation d'eau usée.

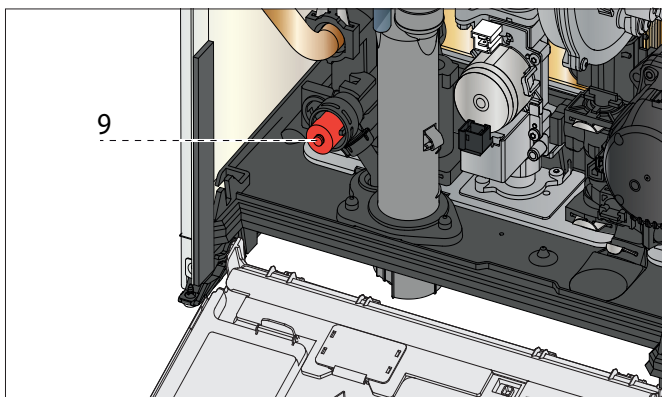
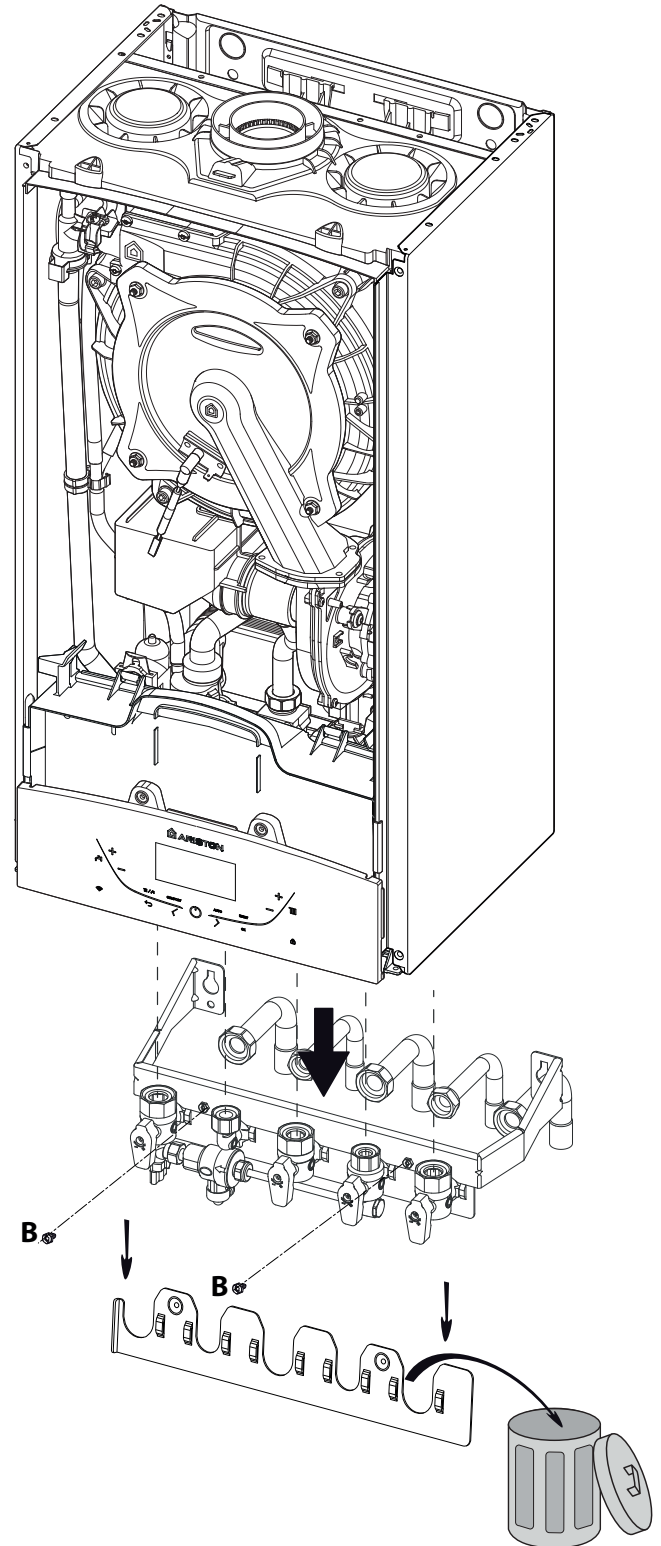
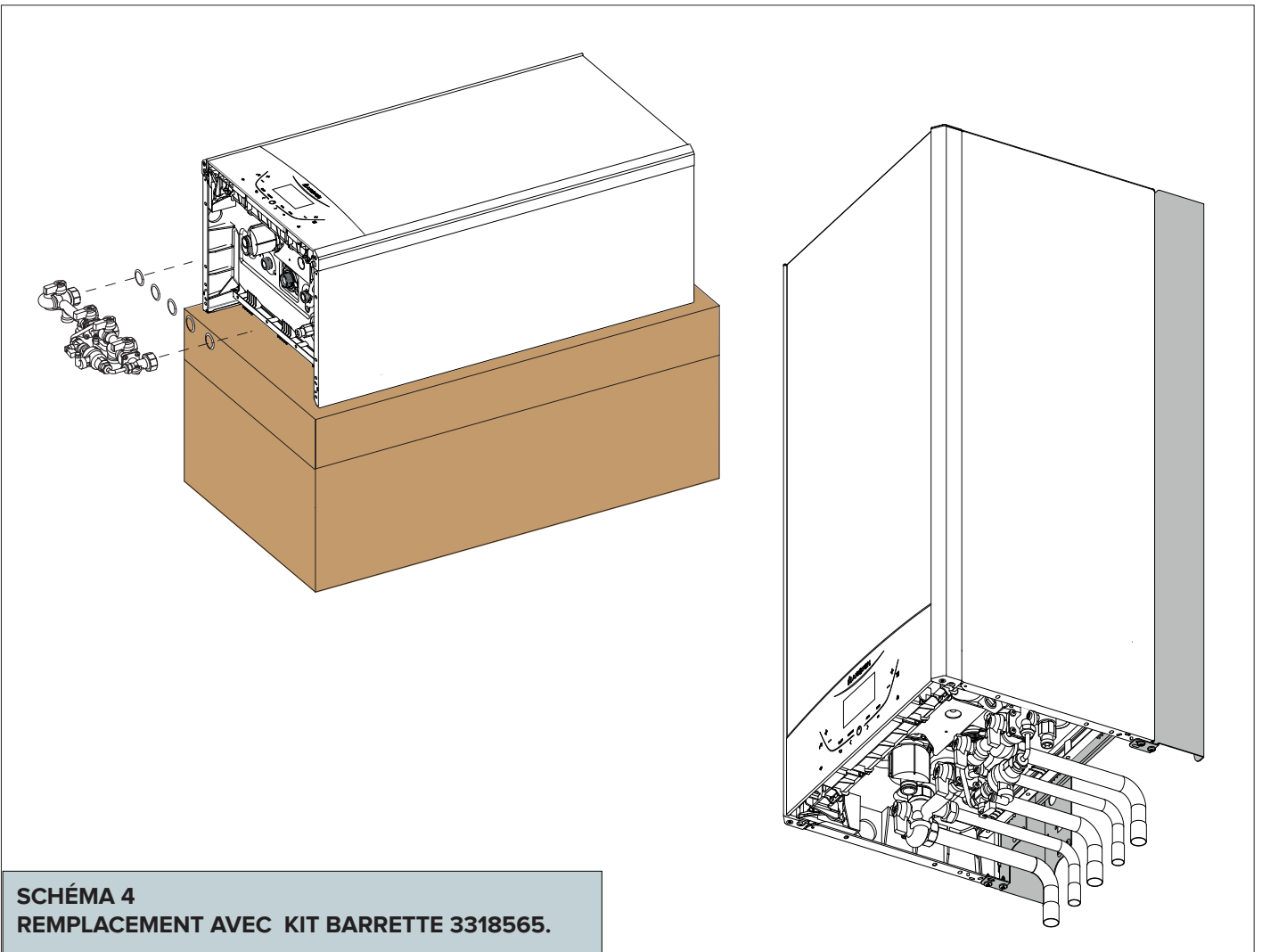
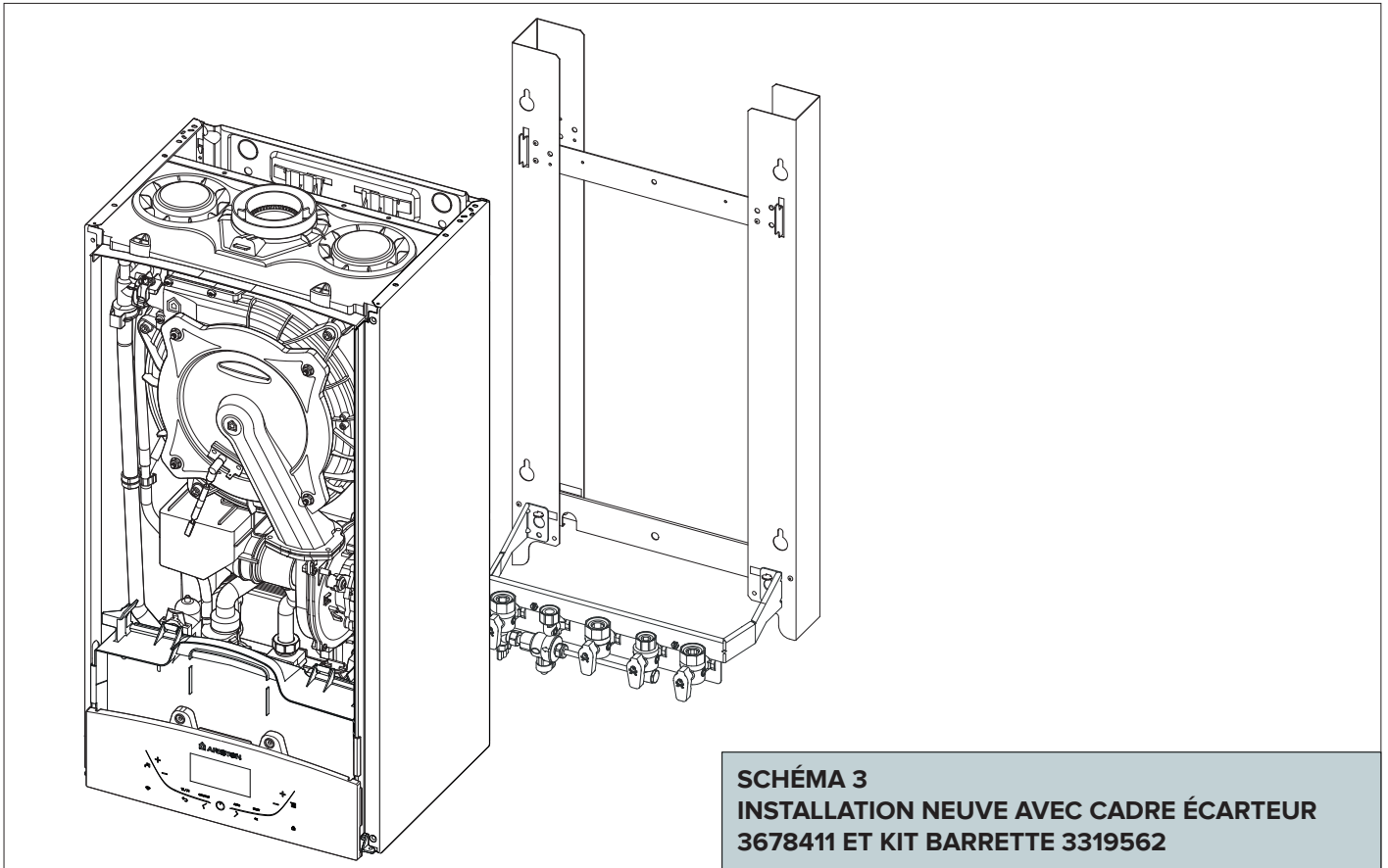


SCHÉMA 2
INSTALLATION NEUVE SANS CADRE ÉCARTEUR
KIT BARRETTE 3319562





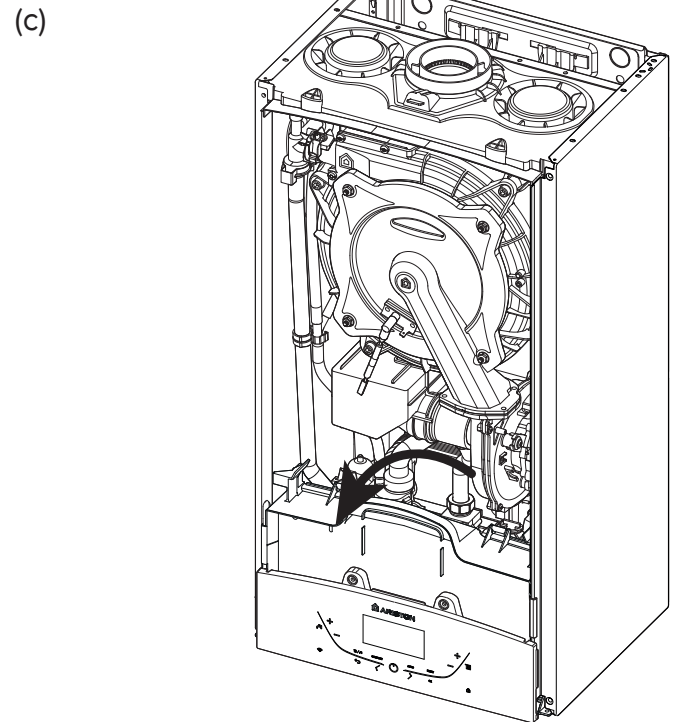
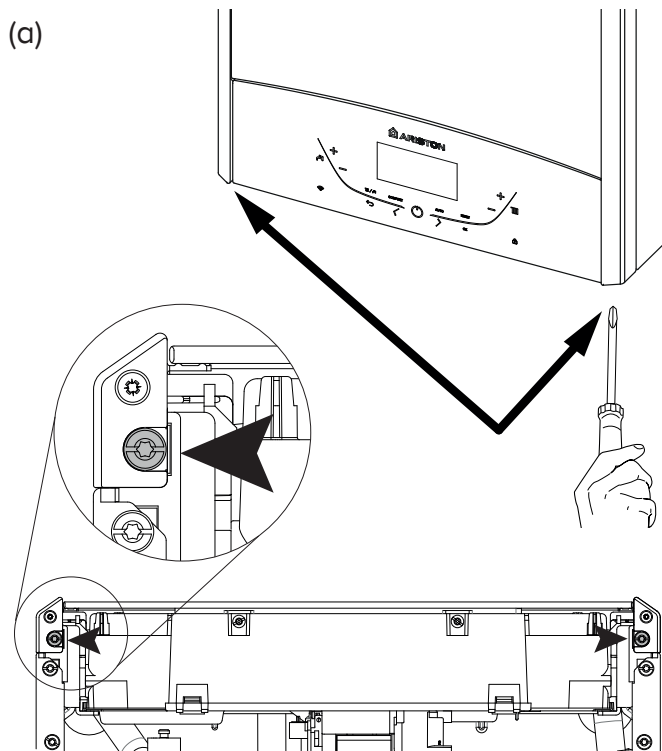
Instructions pour démontage de l'habillage et inspection de l'appareil.

Avant toute intervention dans la chaudière, couper l'alimentation électrique par l'interrupteur bipolaire extérieur et fermer le robinet gaz.

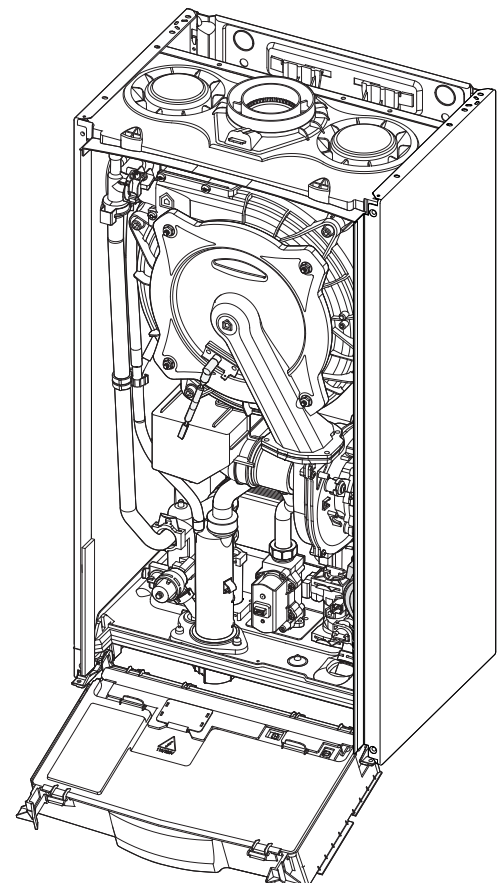
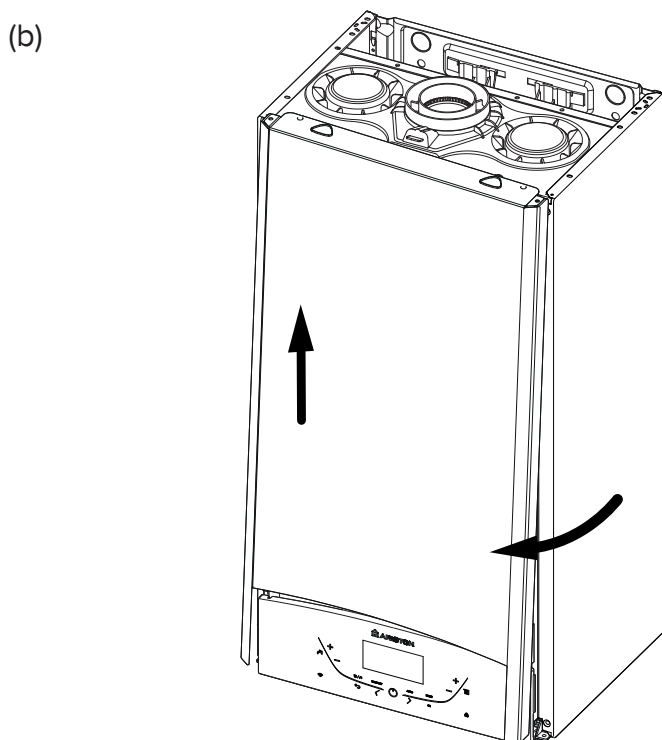
Pour accéder à l'intérieur de la chaudière :

- dévisser les deux vis du panneau avant (a), tirer le panneau vers l'avant et le décrocher des pions supérieurs (b),
- pivoter le boîtier électronique en le tirant vers l'avant (c).

AVANT TOUTE INTERVENTION DANS LA CHAUDIÈRE, COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE PAR L'INTERRUPTEUR BIPOLAIRE EXTÉRIEUR ET FERMER LE ROBINET GAZ.



**MISE EN GARDE!!
RETIREZ UNIQUEMENT LES VIS
MONTRÉES SUR LA FIGURE !!**



■ INSTALLATION

Nettoyage de l'installation

Les raccordements hydrauliques terminés, il est indispensable de procéder au nettoyage de l'installation avec un produit approprié (dispersant) afin d'éliminer les limailles, soudures, huiles d'usinage et graisses diverses.

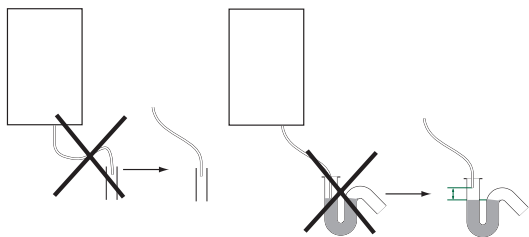
Proscrire tout solvant ou hydrocarbure aromatique (essence, pétrole...).

Le traitement complet de l'installation de chauffage est conseillé dès la mise en service afin de maintenir un PH entre 9 et 9,5.

Evacuation de la condensation

Pour évacuer les condensats produits par la combustion, raccorder un tuyau plastique au siphon d'évacuation de l'appareil.

Respecter les normes d'installation en vigueur dans le pays d'installation et se conformer aux réglementations éventuelles des autorités locales et des organismes préposés à la santé publique.



AVANT LA PREMIÈRE MISE EN ROUTE DE L'APPAREIL, IL EST IMPÉRATIF DE REMPLIR LE SIPHON DE LA CHAUDIÈRE AVEC DE L'EAU. LE SIPHON EST REMPLI D'EAU PENDANT L'OPÉRATION DE PURGE DE L'AIR DE LA CHAUDIÈRE (OU SYSTÈME DE CHAUFFAGE) - VOIR P. 26 OUVRIRE LE PURGEUR MANUEL SUR L'ÉCHANGEUR PRINCIPAL JUSQU'À SON REMPLISSAGE COMPLET. À LA FIN, VÉRIFIER LA PRESSIION DU CIRCUIT CHAUFFAGE SUR LE MANOMÈTRE.



ATTENTION ! LE MANQUE D'EAU DANS LE SIPHON PROVOQUE LA FUITE DES FUMÉES DANS L'AIR AMBIANT.

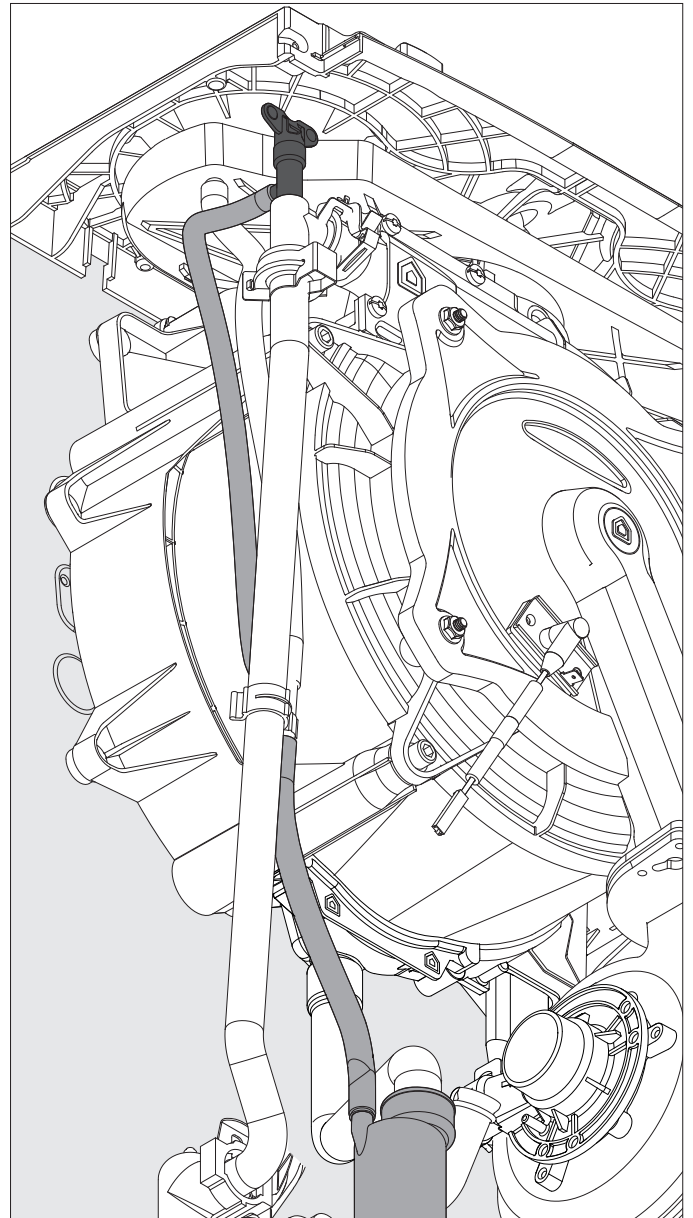
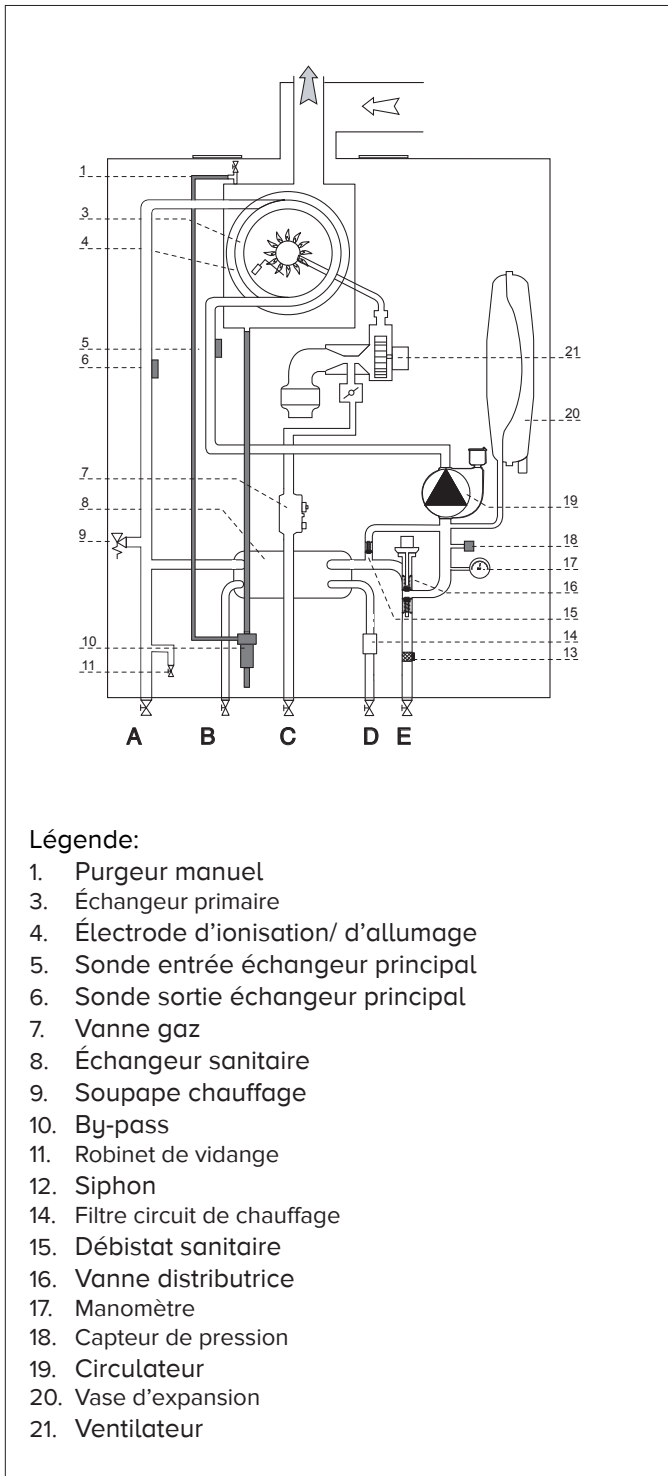


Schéma hydraulique



INSTALLATION

Raccordement fumées

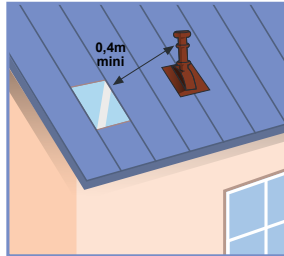
La chaudière doit être installée uniquement avec un dispositif d'entrée d'air frais et de sorties de fumées fourni par le constructeur de la chaudière. Ces kits sont fournis séparément de l'appareil pour pouvoir répondre aux différentes solutions d'installation. Pour plus d'informations concernant les accessoires entrée/sortie consulter la notice de l'appareil, catalogue

général et les instructions d'installation contenues à l'intérieur des kits.

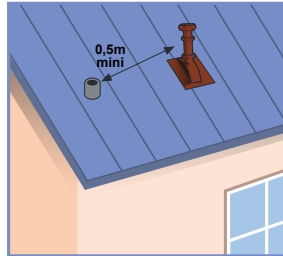
La chaudière est prévue pour le raccordement à un système d'aspiration et d'évacuation de fumées coaxial 60/100 - 80/125.

Pour les chaudières à condensation, respecter une pente de 3 % de manière à ce que les condensats s'évacuent vers la chaudière.

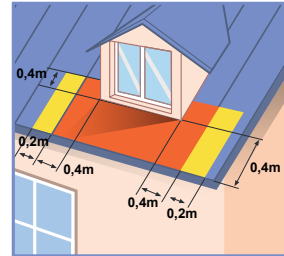
A Ouvrant



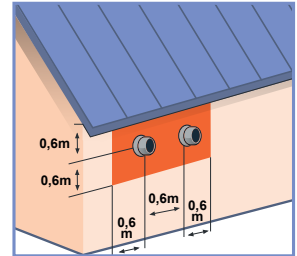
B Entrée d'air



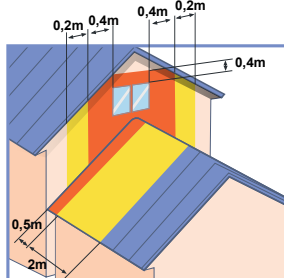
C Lucarne



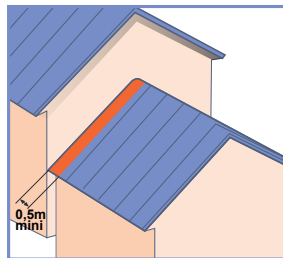
D 2 sorties sur le même mur



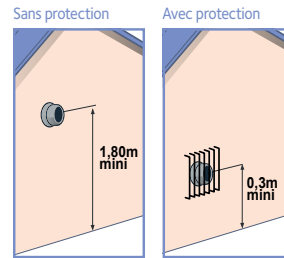
E₁ Pénétration sur un pignon avec ouvrant



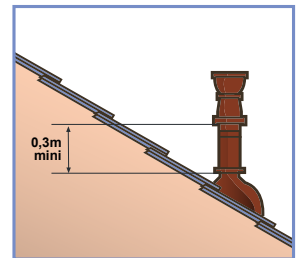
E₂ Pénétration sur un pignon aveugle



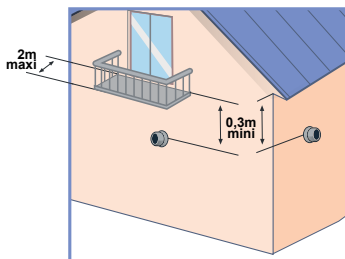
F Distance au-dessus du sol



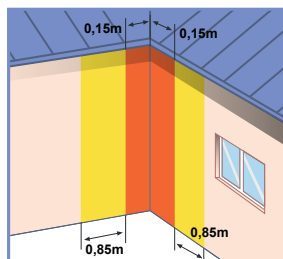
G



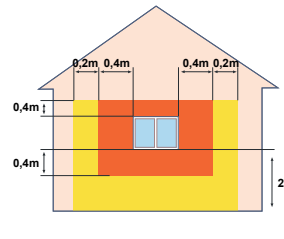
H Saillie de toiture ou balcon



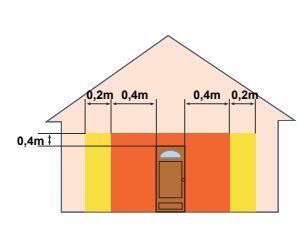
I Mur en angle rentrant



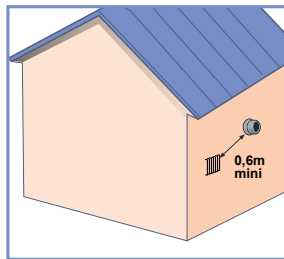
J Ouvrant



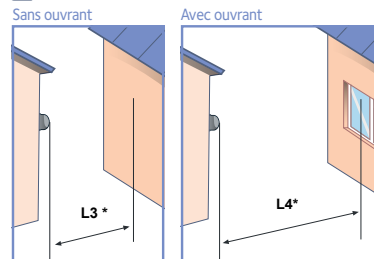
K Ouvrant



L Entrée d'air



M Vis-à-vis



■ Zones interdites

■ Zones déconseillées

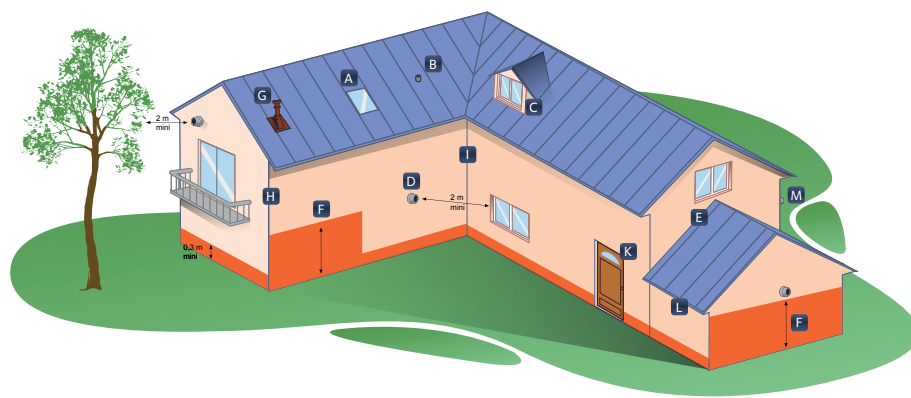
GAZ CONDENSATION

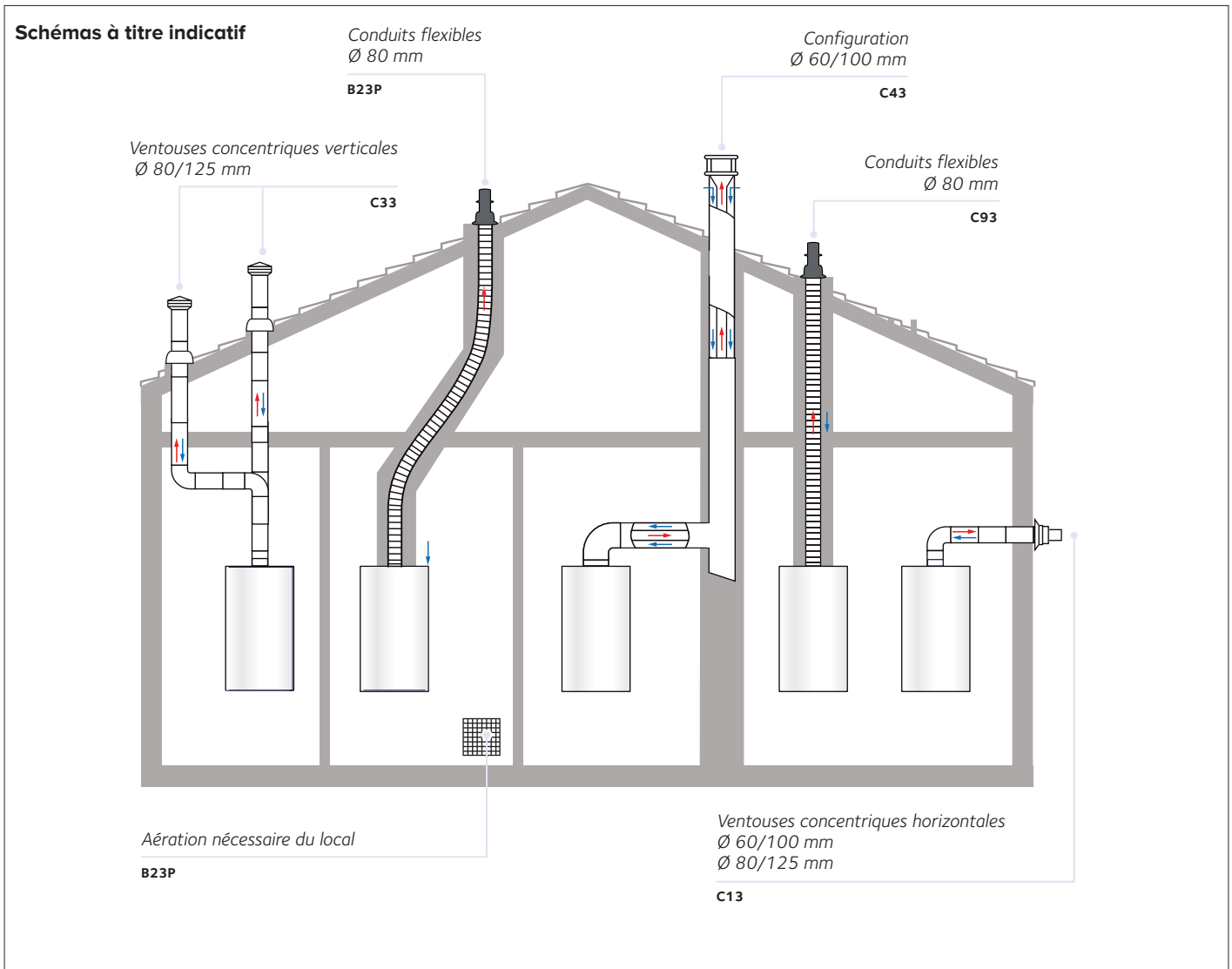
L3* L4*

Sans déflecteur 8m 8m

* longueur minimum conseillée

Conformément au Cahier des Prescriptions Techniques Communes du CSTB n° 3592

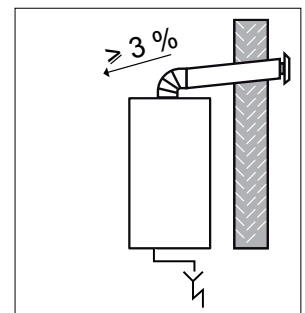




Tableaux longueurs des ventouses

Type d'évacuation des gaz brûlés		Longueur maximale conduits amenée d'air/ évacuation (m)						Diamètre des conduits (mm)
		GENUS ONE+						
		25		30		35		
		MIN	MAX	MIN	MAX	MIN	MAX	
Systèmes à tubes coaxiaux	C13							ø 60/100
	C33	1	8	1	5	1	5	
	C43							
	C13	1	21	1	14	1	14	ø 80/125
	C33							
	C43							
	C93							
	B23P	100 pa						

Respecter une pente de 3 % (3cm/mètre) de manière à ce que les condensats s'évacuent vers la chaudière.



* = Pression air disponible

UTILISER EXCLUSIVEMENT UN KIT SPÉCIFIQUE POUR CONDENSATION.

INSTALLATION

Si des ventouses plus longues sont nécessaires, il est possible d'augmenter les tours de ventilateur (RPM) pour compenser les pertes de charge, en garantissant toujours le débit thermique de la chaudière indiqué sur la plaque signalétique.

AFIN DE RESPECTER LA RÉGLEMENTATION IL EST IMPÉRATIF DE VÉRIFIER QUE LA PRESSION À LA BUSE (SORTIE FUMÉES) NE DÉPASSE PAS 200 PA.



ATTENTION! NE MODIFIEZ PAS LES PARAMÈTRES MINIMUM ET MAXIMUM DE CHAUFFAGE



GENUS ONE + 25				
RPM	Paramètre 2.11.2	Longueur maximale conduits amenée d'air/évacuation (m)		
		Ø 60/100	Ø 80/125	ΔP 1-2
5405	0	8	21	0,90
	réglage d'usine			
5617	4	15	-----	1,70

GENUS ONE + 30				
RPM	Paramètre 2.11.2	Longueur maximale conduits amenée d'air/évacuation (m)		
		Ø 60/100	Ø 80/125	ΔP 1-2
5444	0	5	14	0,80
	réglage d'usine			
5660	4	12	23	1,60

GENUS ONE + 35				
RPM	Paramètre 2.11.2	Longueur maximale conduits amenée d'air/évacuation (m)		
		Ø 60/100	Ø 80/125	ΔP 1-2
6060	0	5		0,80
	réglage d'usine			
6181	2	7	24	1,70
6302	4	10	-----	2,20 (**)

AVANT TOUTE INTERVENTION DANS LA CHAUDIÈRE, COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE EN PLAÇANT L'INTERRUPTEUR BIPOLAIRE EXTÉRIEUR SUR "OFF". RESPECTER LES CONNEXIONS NEUTRE/PHASE.



Alimentation 230 V + terre

Le raccordement s'effectue avec le câble 2 P+ T fourni avec l'appareil, connecté sur la carte principale du boîtier électrique.

Raccordement des périphériques

Pour accéder aux raccordement des périphériques procéder comme suit :

- basculer le boîtier électrique vers l'avant
- pousser sur les 2 clips **a**, puis faire une rotation au couvercle afin d'accéder aux connexions des périphériques
- dévissez les deux vis **b**, puis faire une rotation au couvercle afin d'accéder à la carte principale.

On y trouve les connexions pour :

BUS - autre produits et accessoires BUS

FLOOR-TA2 - le thermostat plancher chauffant **OU** le thermostat d'ambiance de la zone 2 (sélectionner par le paramètre 223)

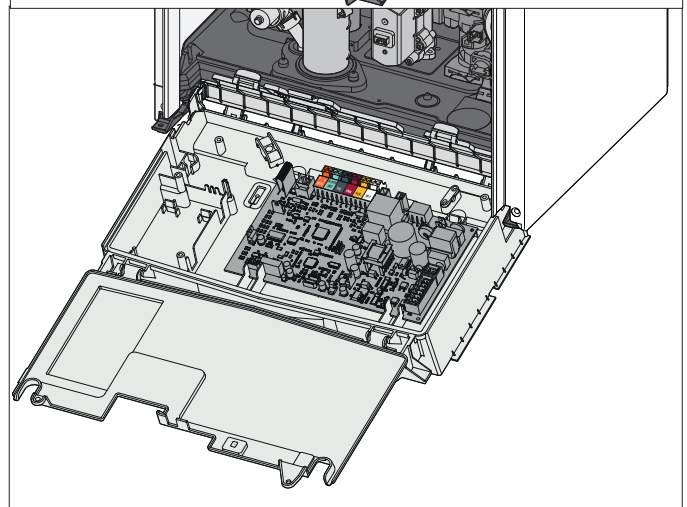
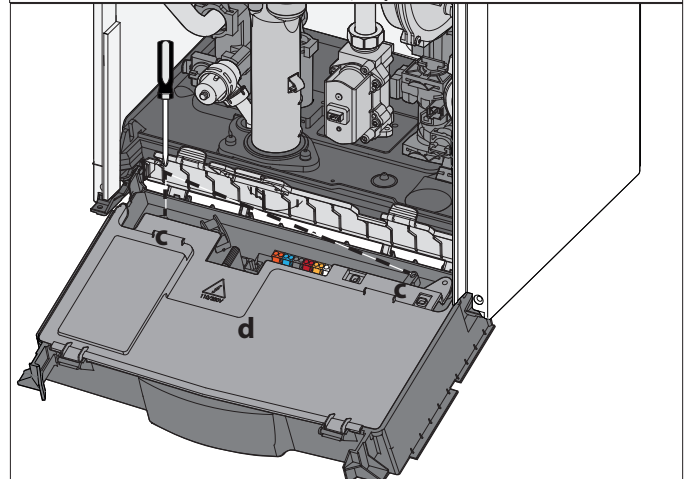
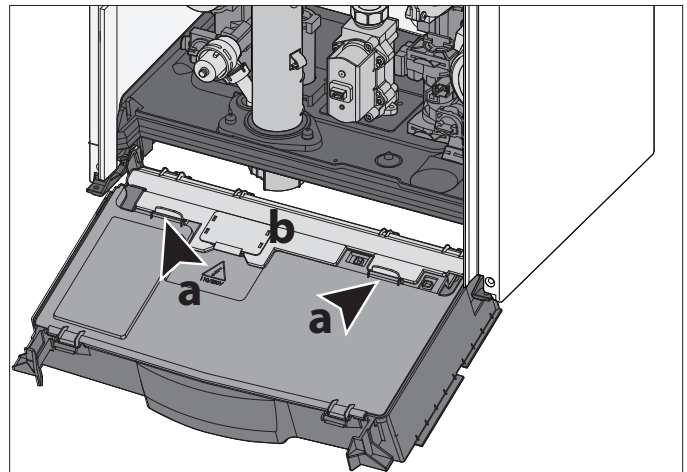
SE - sonde extérieure (en option)

SOL - sonde solaire (en option pour installation de système solaire)

TA1 - thermostat d'ambiance de la zone 1

Pour plus d'informations sur les accessoires disponibles, consulter nos catalogues spécifiques ou notre site

www.ariston.com

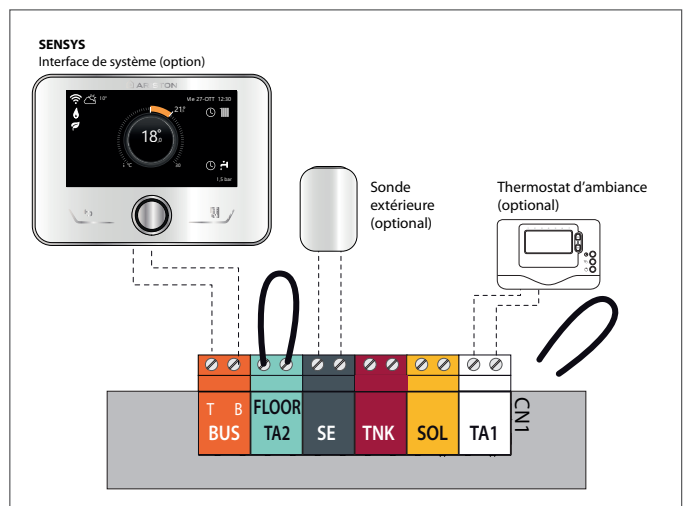


AVERTISSEMENT :
SI LA CHAUDIERE EST RACCORDEE A DES COMMANDES EXTERIEURES, N'UTILISEZ PAS ENSEMBLE DES CABLES 230V ET DES CABLES DE CIRCUIT DE COMMANDE (CABLE BASSE TENSION), UTILISEZ PLUTOT DES CABLES SEPARÉS OU BLINDES POUR EVITER TOUTE TENSION INDUITE SUR LE CIRCUIT BASSE TENSION.



Raccordement d'un thermostat d'ambiance

- basculer le boîtier électrique vers l'avant
- pousser les deux clips puis faire une rotation du couvercle
- enlever le shunt avant de raccorder le TA sur le connecteur **TA1**
- refermer le couvercle, rebasculer le boîtier électrique et remonter la façade.



Préparation à la mise en route

Circuit sanitaire

- ouvrir le robinet d'eau froide
- purger l'installation en puisant aux différents robinets d'eau chaude et vérifier les étanchéités

Circuit chauffage

ATTENTION !!
RACCORDER LE TUYAU
D'ÉVACUATION DES CONDENSATS
(APRÈS AVOIR RETIRÉ LE BOUCHON)
AVANT DE REMPLIR ET DE PURGER
L'ÉCHANGEUR PRINCIPAL.



Lors de l'installation initiale ou d'entretien extraordinaire doit être effectuée une purge de l'air précise du circuit de chauffage et de la chaudière.

Procéder comme suit:

- ouvrir les purgeurs des radiateurs de l'installation
- ouvrir le purgeur manuel placée sur l'échangeur primaire (2). Le purgeur est d'jà relié à une conduite d'évacuation raccordé au siphon d'évacuation de condensat.
- vérifier que le purgeur automatique du circulateur est ouvert (bouchon de purgeur en position haute)
- graduellement ouvrir le robinet de remplissage du disconnecteur, ne pas ouvrir complètement.
- fermer les purgeurs d'air sur l'échangeur primaire et sur les radiateurs, dès qu'il sort de l'eau.
- Continuer à remplir le système jusqu'à une pression de 1-1,5 bar.

ATTENTION !!
VÉRIFIER QUE LE SIPHON DE
CONDENSAT CONTIENNE DE L'EAU.
REPLIR À L'AIDE DU PURGEUR MANUEL
PLACÉE SUR L'ÉCHANGEUR PRIMAIRE (2)
JUSQU'À REMPLISSAGE COMPLET.
VÉRIFIER DE NOUVEAU LA PRESSION DU
SYSTÈME DE SUR LE MANOMETRE.

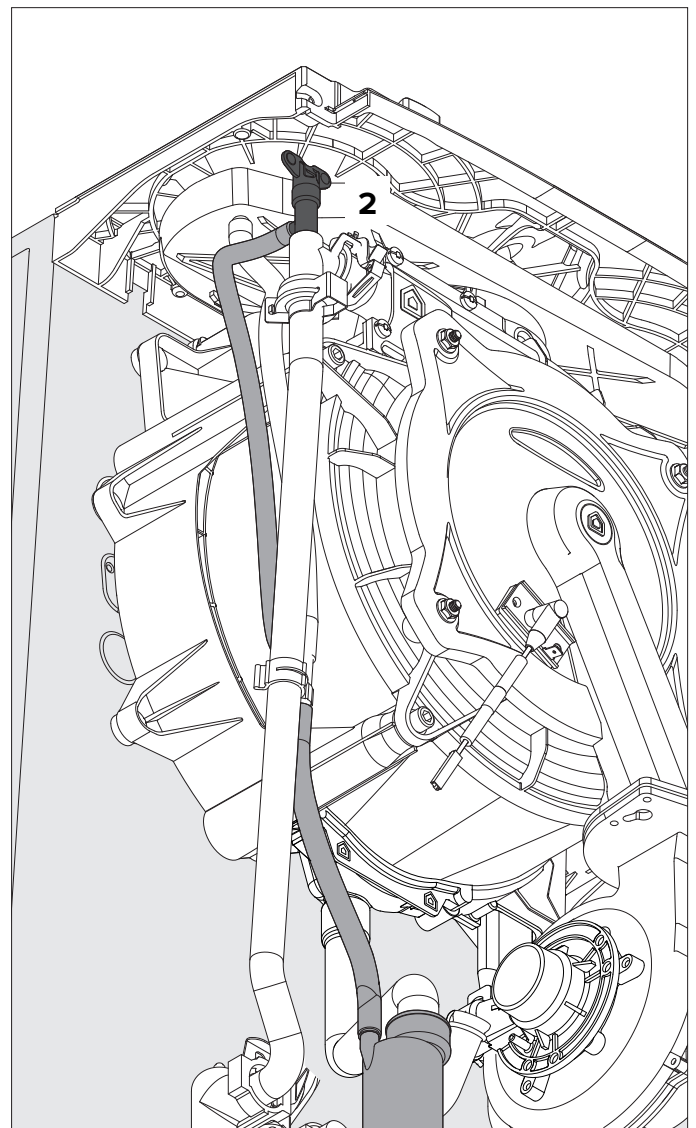


ATTENTION : LA PROCÉDURE DE
PURGE AUTOMATIQUE DOIT ÊTRE
EFFECTUÉE À LA PREMIÈRE MISE EN
ROUTE OU À CHAQUE ARRÊT DE L'APPAREIL
CONSÉCUTIF À UNE VIDANGE TOTALE OU
PARTIELLE DU CIRCUIT DE CHAUFFAGE, OU
ENCORE APRÈS CHAQUE MAINTENANCE



Circuit électrique

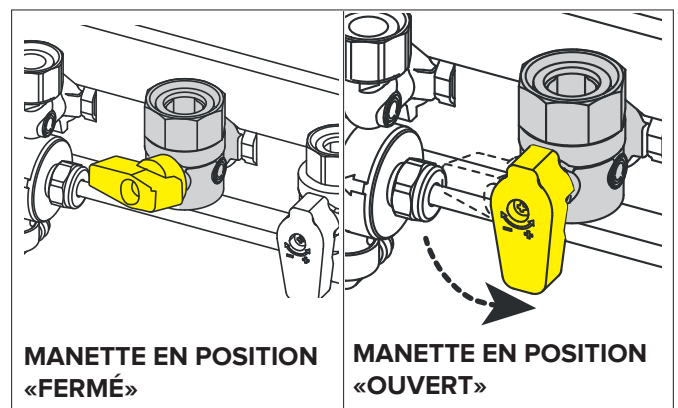
- vérifier que la tension et la fréquence d'alimentation coïncident avec les données rapportées sur le tableau Données Techniques (voir à la fin du document).
- basculer le commutateur bipolaire de l'alimentation générale sur ON.



Circuit gaz

- ouvrir le robinet gaz
- purger le circuit gaz
- vérifier les étanchéités sur toute la ligne gaz

OUVERTURE DE L'ALIMENTATION GAZ DE LA CHAUDIÈRE.

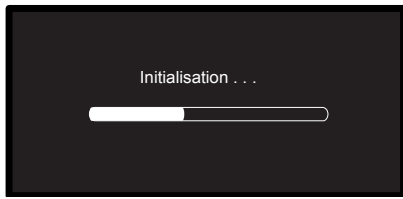


MANETTE EN POSITION
«FERMÉ»

MANETTE EN POSITION
«OUVERT»

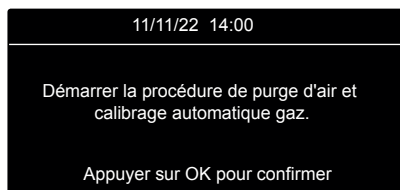
Procédure de mise en marche

Appuyer sur la touche ON/OFF (2), l'afficheur s'allume.
L'initialisation s'effectue lors de la mise en route.



L'affichage nécessite alors le réglage de la LANGUE, DATE et HEURE (voir manuel d'utilisation).

Une fois les réglages terminés, la demande d'effectuer la procédure de désaération et de calibrage automatique s'affiche.



PREMIERE MISE EN SERVICE EFFECTUER LA DESAERATION ET CALIBRAGE AUTOMATIQUE

L'ordre des opérations doit impérativement être respecté dans cette procédure.

1. S'assurer que :

- le robinet de gaz est ouvert;
- le raccordement électrique a été effectué correctement. Veiller à ce que le fil de terre vert et jaune soit raccordé à une bonne mise à la terre.
- le bouchon de le purgeur automatique de dégazage se

IMPORTANT!

PENDANT LA PROCEDURE DE RÉGLAGE ET DE CONTRÔLE DE LA COMBUSTION LA CHAUDIÈRE DOIT AVOIR LE PANNEAU AVANT FERMÉ ET LES CONDUITS DE AMENÉE D'AIR/ÉVACUATION GAZ BRÛLÉS ASSEMBLES COMPLÈTEMENT.



- trouvant sur le circulateur est ouvert ;
- S'assurer que les conduits d'évacuation des produits de la combustion soient appropriés et non obstrués.
- Les éventuels bouches de ventilation du local soient ouvertes.
- Vérifier que le siphon est rempli d'eau et si nécessaire ouvrir le purgeur manuel sur l'échangeur primaire.

ATTENTION !

LE MANQUE D'EAU DANS LE SIPHON PROVOQUE LA FUITE DES FUMÉES DANS L'AIR AMBIANT.

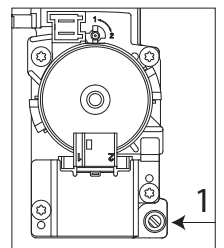


2. Contrôle de la pression d'alimentation statique.

Desserrer la vis "IN" et insérer le tuyau de raccordement du manomètre dans la prise de pression.

La pression d'alimentation doit correspondre à celle prévue pour le type de gaz pour lequel la chaudière a été conçue.

Une fois le contrôle terminé, serrer la vis "IN" et vérifier l'étanchéité.



ATTENTION !!

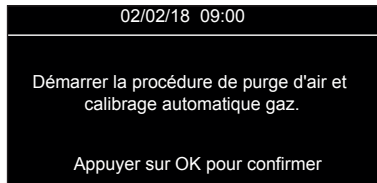
SI LA PRESSION NE CORRESPOND PAS À CELLE DANS LE TABLEAU RÉGLAGE GAZ NE PAS UTILISER L'APPAREIL.



3. ACTIVER LA PURGE AUTOMATIQUE ET CALIBRAGE AUTOMATIQUE

- Presser la touche ON/OFF.

L'écran s'allume et après quelques secondes, signale:



- Appuyer sur la touche OK. L'écran affiche:

“Attention, cette procédure ne peut être réalisée que par du personnel qualifié. Pour continuer, appuyer sur le bouton OK pendant 5 secondes.”

- Appuyer sur la touche OK pour 5 secondes. L'écran affiche:

“Purge circuit.

Cette fonction active un cycle de purge d'air du système. Pour démarrer le cycle, appuyer sur le bouton OK (recommandé). Pour annuler, appuyer sur ESC.”

- Appuyer sur la touche OK. La chaudière entamera un cycle de dégazage d'environ 7 minutes

Ouvrir la vanne de purge manuelle (2) sur l'échangeur primaire et la refermer lorsque l'eau exempte de bulles d'air est visible.



À terme vérifier que l'installation est complètement dégazée, en cas contraire répéter l'opération. L'écran affiche:

“Si de l'air est encore présent dans le circuit, lancer un nouveau cycle de purge (touche OK) ; sinon appuyer sur ESC pour terminer (touche ESC)”

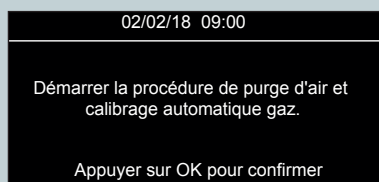
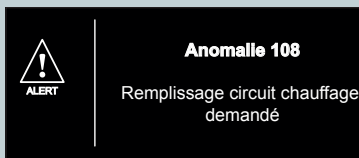
- Vérifier que l'indication de la pression du système sur l'hydromètre est suffisante (1-1,5 mbar), sinon, remplissez-la à travers le robinet de remplissage.

ATTENTION! En cas de pression insuffisante (Paramètre 241) l'écran affiche :

Alarme 1P4.

Si la pression tombe en dessous de la valeur d'alerte, l'écran indiquera la demande de remplissage (**Anomalie 108**). Si nécessaire, recharger à l'aide du robinet de remplissage.

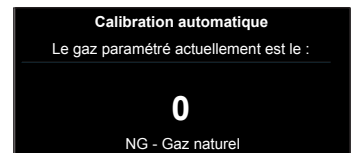
DANS CES CAS, LA PROCÉDURE EST INTERROMPUE. A LA FIN DU REMPLISSAGE, L'AFFICHAGE DEMANDE, DE NOUVEAU, DE COMMENCER LA PROCÉDURE DE DÉSAÉRATION ET CALIBRAGE AUTOMATIQUE.



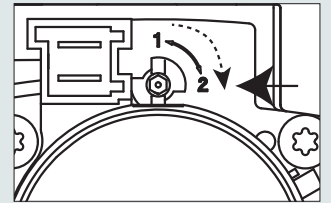
- Une fois la procédure de désaération terminée, l'écran affiche le gaz réglé en usine.

Si nécessaire, appuyer sur les touches < > pour sélectionner le type de gaz utilisé:

- 0 = NG - Gaz naturel (réglage d'usine)
- 1 = LPG - GPL (*) [G30 ou G31]
- 2 = G230 - Air Propané IT
- 3 = NE PAS UTILISER
- 4 = NE PAS UTILISER



(*) LA CHAUDIÈRE EST RÉGLÉE EN USINE POUR LE GAZ NATUREL (G20). EN CAS DE CHANGEMENT DE GAZ LORS DU PREMIER ALLUMAGE ET DE CALIBRAGE AUTOMATIQUE, IL EST NECESSAIRE DE TOURNER LA VIS EN POSITION 2 POUR LE GPL. POSITION 1 = GAZ NATUREL POSITION 2 = GPL



Appuyer sur la touche OK.

L'afficheur indique, uniquement en cas de changement de gaz au premier allumage :

Vérifiez que la vis de sélection valve gaz est en position 1 pour GN et G230, 2 pour GPL.

Appuyer sur la touche OK. L'écran affiche:

“Appuyez sur OK pour démarrer la fonction de calibration automatique (max 3 minutes) sinon, cliquez sur Esc pour quitter la procédure”

- Appuyer sur la touche OK pour activer le calibrage automatique.



CETTE PROCÉDURE PEUT PRENDRE QUELQUES MINUTES.

Si le réglage automatique est terminé avec succès l'écran affiche **“Calibrage terminé”** et après 5 secondes il va retourner à l'écran principal.

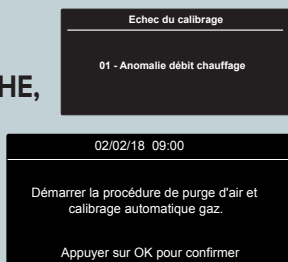


- Mettre la chaudière en service en sélectionnant le mode de chauffage ou la production d'eau chaude sanitaire.



**ATTENTION
SI LE CALIBRAGE EST INCOMPLET
L'AFFICHEUR INDIQUERA**

Echec du calibrage ET UN CODE D'ERREUR (voir tableau B) POUR 10 SECONDS. L'ÉCRAN AFFICHE, À NOUVEAU, LA DEMANDE D'ACTIVATION DE LA PROCÉDURE. IL EST NÉCESSAIRE DE RÉPÉTER LA PROCÉDURE, SI LE CALIBRAGE AUTOMATIQUE EST ENCORE INCORRECT APPELER LE SERVICE TECHNIQUE.



ATTENTION!!

LE RÉGLAGE DOIT ÊTRE FAIT À CHAQUE:

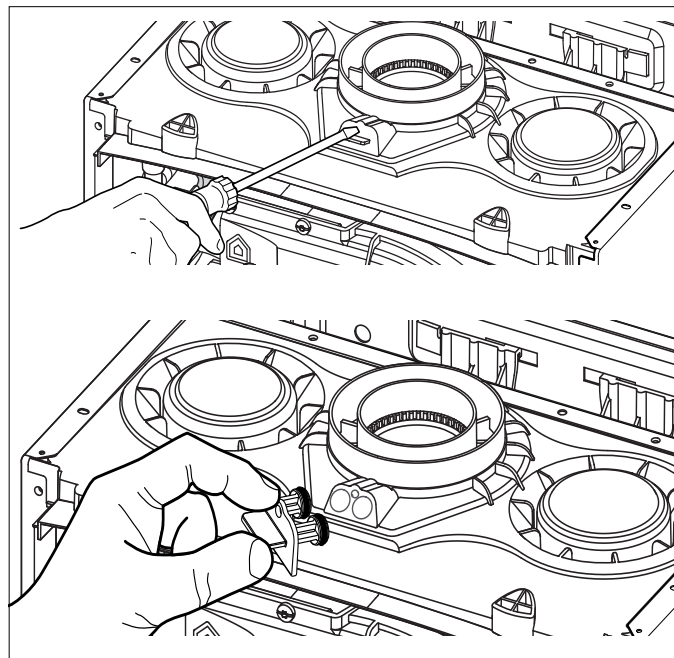
- CHANGEMENT: VENTILATEUR, VANNE GAZ, VENTURI, BRULEUR, ELECTRODE.
- CHANGEMENT DE CARTE.
- CHANGEMENT DE GAZ.
- TOUTES MODIFICATION DES PARAMETRES SUIVANT:



- 220 - ALLUMAGE LENT
- 231 - PUISSANCE MAXI CHAUFFAGE RÉGLABLE
- 232 - % PUISSANCE MAXI SANITAIRE
- 233 - % PUISSANCE MINI
- 234 - % PUISSANCE MAXI CHAUFFAGE

4 - Préparation du matériel de mesure

Raccorder l'appareil de mesure étalonné dans la prise de combustion de gauche en dévissant la vis et en retirant l'obturateur. Vérifier que rien n'obstrue le silencieux. Le panneau avant de la chaudière doit être ensuite fermé.

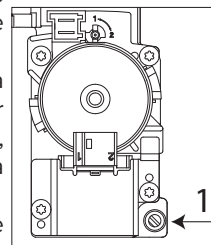


5- Contrôle de la pression d'alimentation dynamique.

Desserrer la vis "IN" et insérer le tuyau de raccordement du manomètre dans la prise de pression.

Faire fonctionner la chaudière à sa puissance maximum sanitaire – appuyer sur la touche RESET pendant 5 secondes, appuyer sur la touche > pour sélectionner la puissance maximum sanitaire.

La pression d'alimentation doit correspondre à celle prévue pour le type de gaz pour lequel la chaudière a été conçue. Une fois le contrôle terminé, serrer la vis "IN" et vérifier l'étanchéité.



ATTENTION !!

SI LA PRESSION NE CORRESPOND PAS À CELLE DANS LE TABLEAU RÉGLAGE GAZ NE PAS UTILISER L'APPAREIL.



Tableau B		
	Anomalie	Description
01		Anomalie débit chauffage (Vérifier le bon fonctionnement de la pompe et la pression de l'eau sur le manomètre)
02		La chaudière détecte une température de départ du chauffage est >88°C en modalité chauffage. Si la chaudière est en modalité sanitaire la température de départ est >88°C et le retour est +4 de la température de consigne. (Ouvrir un robinet d'eau chaude ou des vannes de zone/vannes thermostatiques sur le système pour dissiper la chaleur).
03		Pendant 10 secondes clignote 03 et le code d'erreur détecté (voir Tableau des codes erreur à la page 34). En cas Arrêt verrouillé appuyer sur la touche OK, l'écran affichera la demande de répétition de le Calibrage. En cas d'Arrêt de sécurité, si la cause de l'arrêt disparaît, l'écran affichera la demande de répétition de le Calibrage.
<p>Si la chaudière signale encore un arrêt de sécurité, il faut éteindre la chaudière. Couper l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur bipolaire externe, fermer le robinet gaz et contacter un technicien qualifié.</p>		

6 - Calibration CO2

Effectuer un puisage sanitaire au débit d'eau maximal.
Activer la fonction "Calibration CO2" en appuyant sur la touche RESET pendant 10 secondes.

ATTENTION !

EN ACTIVANT LA FONCTION CONTRÔLE DE COMBUSTION, LA TEMPÉRATURE DE L'EAU SORTANT DE LA CHAUDIÈRE PEUT ÊTRE SUPÉRIEURE À 65°C.

L'affichage indique :

Appuyer sur la touche > pour sélectionner Calibration CO2. La chaudière est activée à la puissance maximale.

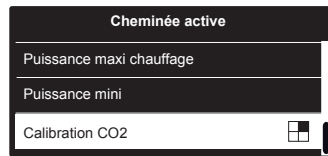
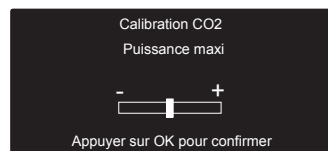


Tableau A				
Gaz	GENUS ONE+ 25/30/35 FR			
	CO2* (%)		O2 (%)	
	MAX	MIN	MAX	MIN
G20	9,4 - 8,0	8,9 - 7,5	4,1 - 6,6	5,0 - 7,5
G25	9,4 - 8,0	8,9 - 7,5	3,8 - 6,4	4,7 - 7,3
G30	10,7 - 9,3	9,8 - 8,4	4,9 - 7,0	6,3 - 8,4
G31	10,7 - 9,3	9,8 - 8,4	4,6 - 6,7	6,0 - 8,1

(* Lorsque le brûleur et l'électrode sont neufs (<500 heures), la valeur de CO2 à la puissance minimale se rapproche de la limite inférieure (7,5 % pour le GN ou 8,4 % pour le GPL). Lorsque les heures de travail augmentent, le CO2 à la puissance minimale augmentera également jusqu'à ce qu'il atteigne la partie médiane de la plage indiquée.

N.B.: VALEURS PANNEAU AVANT FERMÉ.

Relever la valeur de CO2 (%) et la comparer aux valeurs contenues dans le **Tableau A**. L'écran affiche, après quelques secondes, une barre de réglage.

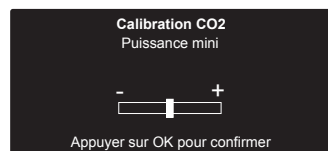


Procédez au réglage en appuyant sur les touches < >, il est possible de modifier la valeur de ± 0,5%. Appuyez sur **OK** pour confirmer.

L'affichage indique : La chaudière est activée à la puissance mini.

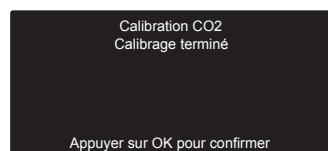


Relever la valeur de CO2 (%) et la comparer aux valeurs contenues dans le **Tableau A**. L'écran affiche, après quelques secondes, une barre de réglage.



Procédez au réglage en appuyant sur les touches < >, il est possible de modifier la valeur de ± 0,5%. Appuyez sur **OK** pour confirmer.

Après calibrage, l'écran affiche : Appuyer sur OK. Appuyez sur ESC pour revenir à l'écran principal.



7 - Fin du réglage

Quitter le Contrôle de combustion en appuyant sur RESET. Arrêter le puisage. Remonter l'obturateur des prises de combustion.

NOTE : LA FONCTION CONTRÔLE DE COMBUSTION SE DÉSACTIVE AUTOMATIQUÉMENT APRÈS 30 MINUTES OU MANUELLEMENT EN APPUYANT BRIÈVEMENT SUR LA TOUCHE RESET.

IMPORTANT!

Pendant le fonctionnement normal, le système vérifie périodiquement la combustion à l'aide de l'électrode, de la carte et de la vanne de gaz. Si nécessaire, il corrige la combustion avec la procédure de calibrage automatique. Le message suivant peut apparaître à l'écran :



Normalement, la chaudière se calibre automatiquement, seulement dans de rares cas, il peut être nécessaire d'intervenir par l'utilisateur. L'écran affiche le message suivant (il apparaît dans l'historique des erreurs et dans l'application Web en tant qu'erreur 805). Appuyer sur le bouton Reset, même à distance.



Pour terminer le calibrage activer la chaudière en ECS ou en chauffage pendant au moins 1 minute ou jusqu'à ce que l'indication « Calibrage automatique activé » disparaisse de l'afficheur.

Si la demande de chaleur n'est pas effectuée après la première pression sur le bouton Reset, le calibrage sera effectué à la prochaine demande de chaleur.

Réglages gaz

menu 2 - Paramètre chaudière

sous-menu 3 - paramètre 1 (231)

Réglage puissance chauffage maxi

sous-menu 2 - paramètre 0 (220)

Réglage allumage lent

sous-menu 3 - paramètre 5 (235)

Réglage retard allumage chauffage

Réglage de la puissance chauffage maximale

Ce paramètre limite la puissance utile de la chaudière.

Le pourcentage équivaut à une valeur de puissance comprise entre la puissance mini (0) et la puissance nominale (100) indiqué dans le graphique ci-dessous.

Pour contrôler la puissance maxi chauffage de la chaudière, accéder au menu paramètre 231.

Allumage lent

Ce paramètre limite la puissance utile de la chaudière en phase d'allumage. Le pourcentage équivaut à une valeur de puissance utile comprise entre la puissance mini (0) et la puissance maxi (100)

Pour contrôler l'allumage lent de la chaudière, accéder au paramètre 220 et modifier la valeur si nécessaire.

Réglage du retard à l'allumage chauffage

Ce paramètre 235, permet de régler en manuel (0) ou en automatique (1) le temps d'attente avant un prochain réallumage du brûleur après extinction afin de se rapprocher de la température de consigne.

En sélectionnant manuel, il est possible de régler l'anticycle sur le paramètre 236 de 0 à 7 minutes.

En sélectionnant automatique, l'anticycle sera calculé automatiquement par la chaudière sur la base de la température de consigne.

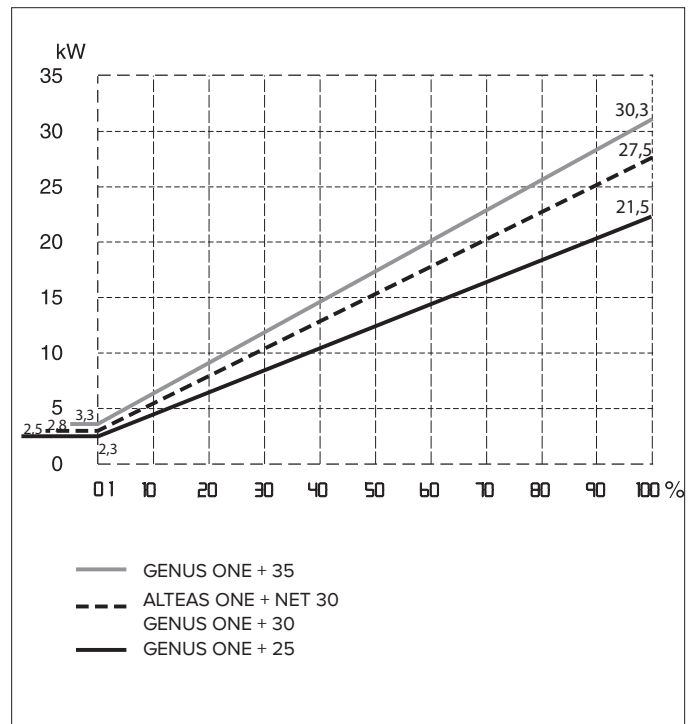


Tableau réglage gaz

		GENUS ONE+											
		25				30				35			
		G20	G25	G30	G31	G20	G25	G30	G31	G20	G25	G30	G31
Indice de Wobbe inférieur (15°C, 1013 mbar) (MJ/m3)		45,67	37,38	80,58	70,69	45,67	37,38	80,58	70,69	45,67	37,38	80,58	70,69
Pression d'alimentation gaz (mbar)		17-25	17-30	25-35	25-45	17-25	17-30	25-35	25-45	17-25	17-30	25-35	25-45
Allumage lent	220	58		45		58		50		47		51	
Réglage puissance chauffage max.	231	66		65		66		65		68		65	
Pourcentage Puissance mini (%)	233	0		0		0		0		0		0	
Pourcentage Puissance maxi chauffage (%)	234	83		83		93		93		89		89	
Pourcentage Puissance Max Sanitaire (%)	232	100		100		100		100		100		100	
Parametre 202 réglé à	202	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1
Débit gaz max/min (15°C, 1013 mbar) (nat - m3/h) (GPL - kg/h)	max sanitaire	2.75	3,20	2.05	2.02	3.17	3,69	2.37	2.33	3.65	4,25	2.72	2.68
	max chauffage	2.33	2,71	1.73	1.71	2.96	3,45	2.21	2.18	3.28	3,82	2.44	2.41
	min	0.28	0,32	0.26	0.26	0.32	0,37	0.24	0.23	0.37	0,43	0.34	0.33

Changement de gaz

Ces appareils sont prévus pour fonctionner en gaz naturel.

Le changement de gaz doit être effectué par un professionnel qualifié. Pour effectuer le changement de gaz n'est pas nécessaire en kit de conversion pour le G20-G25-G30-G31, car la chaudière est équipée d'un système d'auto-adaptation.

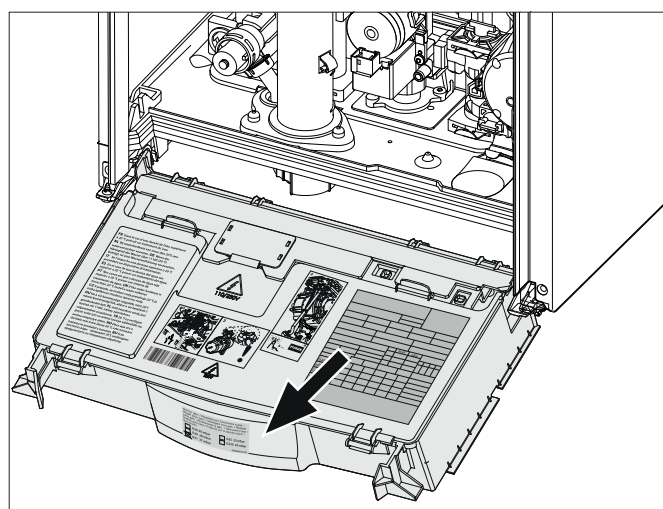
Procéder comme suit:

1. Modifier le paramètre 202 pour le type de gaz utilisé (voir le Tableau réglage gaz).
La chaudière signale "Démarrer la procédure de purge d'air et calibrage automatique gaz" (uniquement si le paramètre est modifié).
2. Tourner la vis en position 2 sur la vanne gaz uniquement pour G30 et G31.
3. Activer le Réglage et, à la fin de cette procédure, vérifier le CO2 - à partir de la page 27.
4. Après avoir terminée les opérations, appliquer l'étiquette indiquant le nouveau type de gaz.
5. Vérifier et éliminer les fuites de gaz si nécessaire.

ATTENTION!!

LE RÉGLAGE DOIT ETRE FAIT À CHAQUE:

- CHANGEMENT: VENTILATEUR, VANNE GAZ, VENTURI, BRULEUR, ELECTRODE.
- CHANGEMENT DE CARTE.
- CHANGEMENT DE GAZ
- TOUTES MODIFICATION DES PARAMETRES SUIVANT:
220 - ALLUMAGE LENT
231 - PUISSANCE MAXI CHAUFFAGE RÉGLABLE
232 - % PUISSANCE MAXI SANITAIRE
233 - % PUISSANCE MINI
234 - % PUISSANCE MAXI CHAUFFAGE



Set for gas: / Regolata per funzionare a gas: / Réglé pour gaz: / Gerelged voor gas: / Reglaje para gas: / Ajustamento a gás: / Seta pentru gaz: / Набор для газа / Ρύθμιση για το φυσικό αέριο: / Set za plin:			
<input type="checkbox"/> G20 20 mbar	<input type="checkbox"/> G25 25 mbar		
<input type="checkbox"/> G30 28 mbar	<input type="checkbox"/> G230 20 mbar		
<input checked="" type="checkbox"/> G31 37 mbar			
420060761100			

Exemple: chaudière réglée pour le LPG

🏠 SYSTÈME DE PROTECTION DE LA CHAUDIÈRE

La chaudière est sécurisée grâce à des contrôles internes réalisés par la carte électronique, qui placent la chaudière en arrêt lorsqu'un dysfonctionnement apparaît. Un code clignote alors sur l'afficheur à l'emplacement indiquant la cause qui a généré l'arrêt.

Il en existe plusieurs types :

Arrêt de sécurité

Ce type d'erreur est de type "volatile", c'est à dire qu'elle est automatiquement éliminée dès que sa cause cesse. L'écran affiche le code et la description de l'erreur.

"Anomalie 110

Défaut sonde sortie échangeur princ."

D'autre part, dans la plupart des cas, dès que la cause de l'arrêt disparaît, l'appareil redémarre et reprend un fonctionnement normal.

Si la chaudière signale encore un arrêt de sécurité, il faut l'éteindre.

Si ce type d'arrêt se répète : éteindre la chaudière, couper l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur bipolaire externe, fermer le robinet gaz et contacter un technicien qualifié.



Arrêt de sécurité par manque d'eau

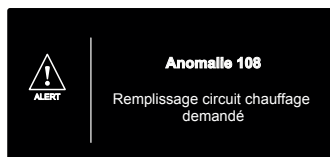
En cas de pression de l'eau insuffisante dans le circuit chauffage, la chaudière se place en arrêt de sécurité pour pression insuffisante.

L'écran affiche "Anomalie 108

Remplissage du circuit chauffage demandé".

Pour redémarrer le système il faut rajouter de l'eau- suivre la procédure de remplissage, voir note 1.

Si la demande de réintégration doit être utilisée souvent, éteindre la chaudière, porter le circuit électrique extérieur à la position d'arrêt, fermer le robinet de gaz et contacter un technicien qualifié pour vérifier les fuites d'eau.



NOTE 1 - PROCEDURE DE REMPLISSAGE POUR RETABLIR LA BONNE PRESSION OUVRIER LE ROBINET DE REMPLISSAGE (POSITIONNE DANS LE FOND DE LA CHAUDIERE) LORSQUE LE MANOMETRE INDIQUE UNE PRESSION COMPRISE ENTRE 0,6 ET 1,5 BAR, FERMER LE ROBINET DE REMPLISSAGE. LA CHAUDIERE ACTIVE LA FONCTION DE DÉSÉRATION, L'ÉCRAN AFFICHE "purgeur actif". À LA FIN DE LA FONCTION (7 MINUTES), L'AFFICHAGE REVIENT À L'AFFICHAGE NORMAL.



Arrêt verrouillé

C'est un arrêt "non volatile", cela signifie que ce défaut est automatiquement bloquant.

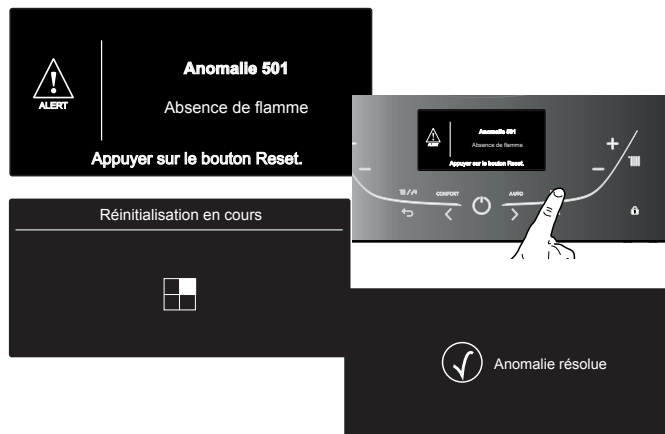
L'écran affiche le code et la description de l'erreur.

"Anomalie 501

Absence de flamme

Appuyer sur la touche RESET"

Pour rétablir le fonctionnement normal de la chaudière, appuyer sur la touche RESET du tableau de bord.



Important

Pour des raisons de sécurité, la chaudière ne permettra que 5 tentatives au maximum de déverrouillage en 15 minutes (appuis sur la touche **RESET**. Ensuite, elle se bloque totalement avec le code d'erreur 304. Pour la débloquer couper et remettre l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur bipolaire externe..

Le premier chiffre du code d'erreur (Ex : 1 01) indique de quel groupe fonctionnel de la chaudière provient le problème

- 1 - Circuit Primaire
- 2 - Circuit Sanitaire
- 3 - Carte Electronique
- 4 - Accessoires de régulation
- 5 - Allumage
- 6 - Entrée air- sortie fumées
- 7 - Périphérique (PERIPHERIQUES OU MODULES HYDRAULIQUES)

Avis de défaut de fonctionnement

Cette alerte est affichée sur l'écran dans le format suivant:

Alarme 5P1

Echec première tentative allumage

le premier chiffre indique le groupe fonctionnel, suivi par un P (préavis) et le code de l'avis.

Avis de dysfonctionnement du circulateur

Le circulateur est équipé d'un voyant qui indique son état de fonctionnement :

Voyant éteint :

Le circulateur n'est pas alimenté en électricité.

Voyant vert fixe :

circulateur actif

Voyant vert clignotant :

changement de vitesse en cours

Voyant rouge :

indique le blocage du circulateur ou le manque d'eau

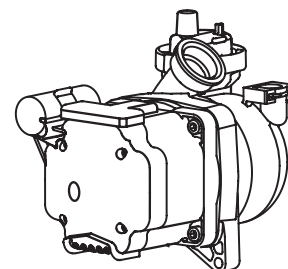


Tableau des codes erreur

Circuit primaire			Visibilité	
1 01	Surchauffe du circuit primaire	Reset	Afficheur	
1 02	Erreur capteur de pression			
1 03	Anomalie débit chauffage	Reset		
1 04				
1 05				
1 06				
1 07				
1 08	Remplissage circuit chauffage demandé			
1 09	Pression installation > 3 bar			
1 10	Défaut sonde sortie échangeur princ.	Reset		
1 12	Défaut sonde entrée échangeur princ			
1 14	Température extérieure non disponible vérifier la sonde externe ou la température à partir d'internet			
1 16	Thermostat plancher ouvert		Afficheur	
1 47	Pompe verrouillée	Reset		
1 48	Anomalie débit chauffage visible avec le paramètre 247 = 0			
1 49	Erreur générique pompe		Afficheur	
1 51	Erreur électrique pompe			
1 62	Erreur paramétrage chaudière	Segnalazione	Lista errori	
1 63	Paramétrage chaudière KO			
1 64	Param chaudière OK attente config réseau			
1 65	Paramétrage chaudière manquant			
1 66	Paramétrage chaudière accepté			
1 67	Attente reset paramétrage chaudière			
1 P1	Anomalie débit chauffage			
1 P2				
1 P3				
1 P4				
Circuit sanitaire				
2 05	Anomalie sonde entrée sanitaire (solaire)		Afficheur	
Carte électronique (interne)				
3 01	Anomalie afficheur EEPR		Afficheur	
3 03	Anomalie carte principale	Reset		
3 04	Trop de reset effectués (>5)			
3 06	Anomalie carte principale			
3 07	Anomalie carte principale	Reset		
3 09	Erreur relè gas			
3 13	Tension d'alimentation inférieure à la valeur limite déclarée			
3 15	Erreur communication pompe	Alarme		Liste d'erreurs
3 23	Erreur système de la carte			
3 23	L'affichage indique : "Anomalie. Redémarrez la chaudière, puis appuyez sur reset si ce message réapparaît" Appuyer sur la touche RESET.			

3 P9	Prévoir entretien. Contacter SAV	OK	Afficheur
Carte électronique (externe)			
4 11	Sonde ambiance zone 1 non dispo.		Afficheur
4 12	Sonde ambiance zone 2 non dispo.		
4 13	Sonde ambiance zone 3 non dispo.		
Allumage			
5 01	Absence de flamme (Après 5 fois 5P6)	Reset	Afficheur
5 02	Détekt. flamme vanne gaz fermée		
5 03	Détekt. flamme vanne gaz fermée	Reset	
5 04	Anomalie ionisation brûleur en fonct.		
5 P3	Anomalie ionisation brûleur en fonct.	Alarme	Liste d'erreurs
5 P6	Absence de flamme		
Entrée air / sortie fumées			
6 12	Anomalie sur ventilateur (vitesse supérieure ou inférieure aux valeurs réglées)	RESET	Afficheur
Périphérique (MCD)			
7 01	Anomalie sonde départ zone 1		
7 02	Anomalie sonde départ zone 2		
7 03	Anomalie sonde départ zone 3		
7 11	Anomalie sonde retour zone 1		
7 12	Anomalie sonde retour zone 2		
7 13	Anomalie sonde retour zone 3		
7 22	Surchauffe zone 2		
7 23	Surchauffe zone 3		
7 50	Schéma hydraulique < zone non défini		
7 P0	Pompe verrouillée		
7 P1	Information faible débit pompe		
Système de contrôle de Combustion (CCS)			
8 01	Erreur calibration		Liste d'erreurs
8 02	Demande d' effectuer Réglage automatique		Afficheur
8 04	Decoupling Clip-In required		
8 05	Erreur calibration		Liste d'erreurs
8 75	déviaton du contrôle d'ionisation	Reset	Afficheur
8 76	Erreur calibration		
8 77	Erreur driver actuateur		
8 P1	déviaton du contrôle d'ionisation	Alarme	
8 P2	Adaptation du décalage incomplète		
8 P7	logique de calibration confort		
8 P8	logique de calibration confort		
8 P9	logique de calibration confort		Liste d'erreurs

REMARQUE:

ERREUR 804

RAPPELER QUE LA CHAUDIÈRE POUR ÊTRE RELIÉE À DES CARTES ÉLECTRONIQUES POUR LA GESTION DE SYSTÈMES HYBRIDES OU SOLAIRES (SEULEMENT EN CAS DE REGROUPEMENT NON AUTORISÉE), NÉCESSITE L'INSTALLATION D'UN CLIP-IN FOURNIE COMME ACCESSOIRE CODE 3319171.

Fonction hors-gel

La chaudière est équipée d'un dispositif qui contrôle la température de sortie de l'échangeur telle que si la température descend sous les 8°C, il démarre la pompe (circulation dans l'installation de chauffage) pour 2 minutes.

Après les deux minutes de circulation :

- a) si la température est d'au moins 8°C la pompe s'arrête,
- b) si la température est entre 4°C et 8°C, la circulation continue 2 minutes de plus,
- c) si la température est inférieure à 4°C, le brûleur s'allume en chauffage à la puissance minimale jusqu'à ce que la température de sortie atteigne 33°C. Le brûleur s'éteint alors et la pompe continue à fonctionner encore deux autres minutes.

Important!

La fonction hors-gel ne peut fonctionner correctement que si :

- la pression de l'installation est correcte,
- la chaudière est alimentée électriquement,
- la chaudière est alimentée en gaz,
- aucun arrêt de sécurité ou verrouillage n'est en cours.

MENU TECHNICIEN - réservé technicien qualifié

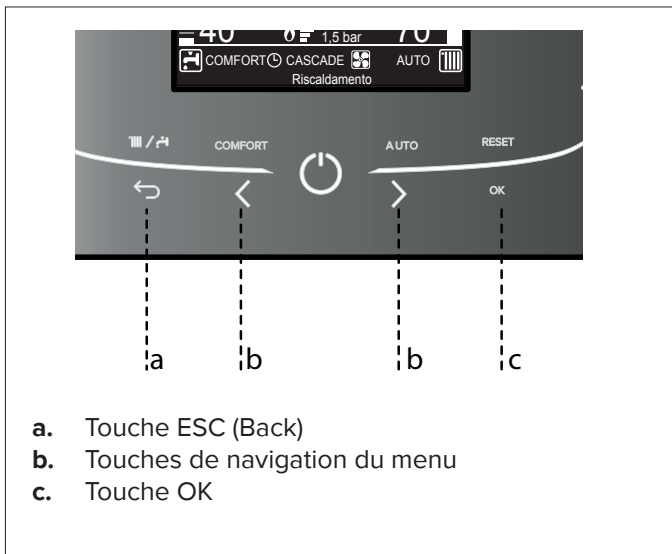
La chaudière permet de gérer de manière complète le système de chauffage et de production d'eau chaude à usage sanitaire. La navigation à l'intérieur des menus permet d'adapter la chaudière à son environnement ainsi que les périphériques connectés en optimisant le fonctionnement pour un maximum de confort et d'économie.

En outre, il donne des informations importantes au bon fonctionnement de la chaudière.

L'écran affiche, en plus du MENU COMPLET, d'autres vues avec un accès direct à certains paramètres.

Pour afficher tous les paramètres disponibles entrer dans le MENU COMPLET.

L'accès et la modification des divers paramètres sont effectués à travers la touche OK, les touches b < > et la touche ESC (Voir le dessin ci-dessous).



Pour accéder au MENU TECHNICIEN

appuyer sur les touches ESC < > et OK pour 5 secondes.

L'écran affiche per 5 secondi, l'écran affiche la demande d'entrer le code technique.



Appuyer sur les touches b < > pour sélectionner le code **234**. Appuyer sur la touche OK.

Pour se déplacer dans le MENU TECHNICIEN, appuyer sur les touches b < >. Appuyer sur la touche OK pour accéder à la vue sélectionnée.

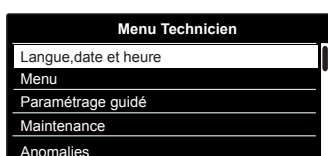
Appuyer sur les touches b < > pour sélectionner un paramètre.

Appuyer sur la touche OK pour accéder au paramètre.

Appuyer sur les touches b < > pour modifier la valeur d'un paramètre.

Appuyer sur la touche OK pour stocker le changement.

Utilisez la touche ESC < > pour quitter un paramètre sans mémoriser les modifications et pour revenir à l'affichage normal.

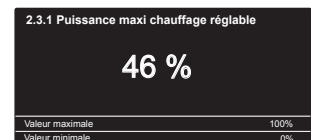
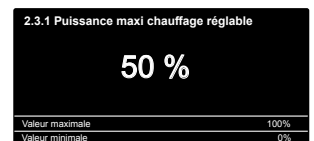
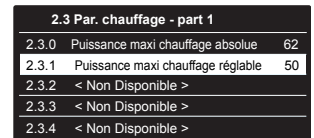
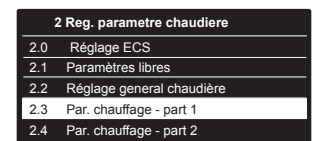
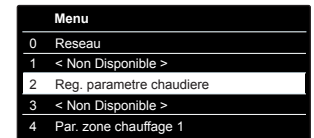
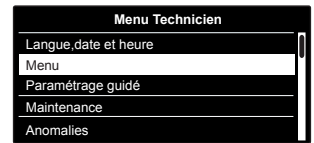


Par exemple :

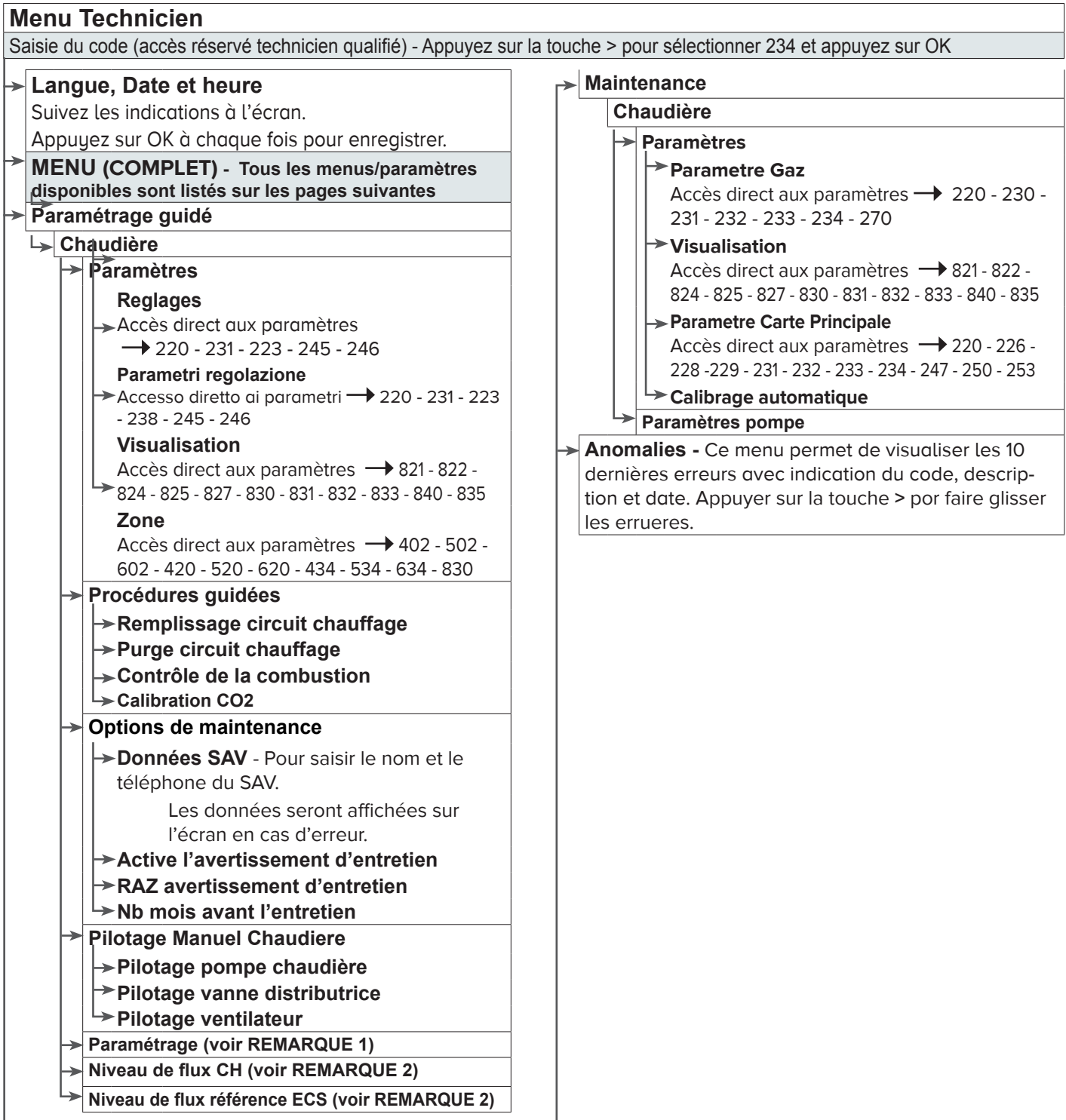
Modifier la valeur du paramètre 2.3.1

Procéder comme suit:

- Appuyer sur les touches ESC < > et la touche OK pour 5 secondes. L'écran affiche la demande de saisie du code d'accès.
- Appuyer sur la touche b > et sélectionner le code 234
- Appuyer sur la touche OK, l'écran affiche les vues disponibles.
- Appuyer sur la touche b > pour sélectionner MENU
- Appuyer sur la touche OK pour accéder, l'écran affiche les Menus disponibles.
- Appuyer sur la touche b > pour sélectionner menu 2 - Reg. parametre chaudiere
- Appuyer sur la touche OK. L'écran affiche les sous-menus disponibles.
- Appuyer sur la touche b > pour sélectionner 2.3 - Par. Chauffage - part 1
- Appuyer sur la touche OK per acceder. Il display visualizza i parametri relativi al sottomenu 2.3
- Appuyer sur la touche b > pour sélectionner le paramètre 2.3.1 Puissance maxi chauffage réglable.
- Appuyer sur la touche OK pour accéder au paramètre. L'écran affiche la valeur du paramètre 50% avec indication des valeurs minimales et maximales autorisées.
- Appuyer sur les touches b < > pour changer la valeurs 70%
- Appuyer sur la touche OK pour stocker le changement. (Pour quitter le paramètre sans enregistrer la modification, appuyez sur la touche ESC < >)
- Appuyez sur la touche ESC < > pour revenir à une visualisation normale.



STRUCTURE MENU TECHNICIE



REMARQUE 1 - Paramétrage SAUVEGARDE DES PARAMÈTRES POUR LE REMPLACEMENT DE LA CARTE PRINCIPALE ET DE LA CARTE D’AFFICHAGE
 Cette fonction permet à la chaudière de mémoriser automatiquement, toutes les 2 heures, la sauvegarde des paramètres dans la mémoire flash interne de l’afficheur. Lors du remplacement de la carte, il est donc possible de restaurer les réglages des paramètres.
 Lire le manuel d’instructions pour remplacer la carte principale, la carte d’affichage ou les deux.

REMARQUE 2 - Funzione controllo portata
 La fonction de contrôle du débit vous permet de vérifier la circulation de l’eau dans différentes conditions.
 La fonction départ ECS permet de détecter les obstructions réduisant le débit du circuit interne de la chaudière (par exemple dues à un colmatage de l’échangeur à plaques).
 La fonction départ chauffage permet d’équilibrer le circuit de chauffage.

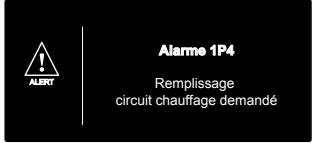
menu	sous-menu	paramètre	description note	valeur	réglage d'usine
------	-----------	-----------	---------------------	--------	-----------------

menu	sous-menu	paramètre	description note	valeur	réglage d'usine
INSERTION CODE D'ACCÈS					222
Appuyer sur la touche > pour sélectionner 234 et appuyer sur la touche OK.					
MENU					
0 RESEAU					
0. 2 RESEAU BUS					
0. 2.	0	Présence réseau	0 = chaudière 1 = commande à distance 2 = Groupe solaire 9 = Sonde d'ambiance 10 = Contrôleur multi-zone		
0. 4 INTERFACE UTILISATEUR					
0. 4.	0	Zone à régler par l'interface	de 1 à 3		1
0. 4.	1	Tempo. rétroéclairage écran	de 0 à 10 minutes ou 24h (en continu)		
0. 4.	2	Désactiver thermorégulation AUTO (SRA)	0 = OFF 1 = ON		0
0. 4.	3	Type de service prog horaire	0 = Standard 1 = Multi-températures		1
2 REG. PARAMETRE CHAUDIERE					
2. 0 REGLAGE ECS					
2. 0.	0	Réglage température ECS	da 36 a 60 (°C)		60
Réglable par le bouton de réglage de la température sanitaire (2)					
2. 0.	1	Préchauffage ECS	0 = OFF 1 = ON		1
RESERVER AU SAV Seulement en cas de changement de carte électronique					
2. 0.	2	Type de Gaz	0 = NG - Gaz naturel 1 = LPG - GPL (G30 ou G31) 2 = G230 (IT) NE PAS UTILISER 3 = NGS NE PAS UTILISER 4 = NGS - IMPORTANT ! NE PAS UTILISER LORS DU PREMIER ALLUMAGE ! Le paramètre doit être réglé sur la valeur 4 uniquement dans des conditions particulières d'installation et après avoir contacté NOTRE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.		0
2. 1 PARAMETRES GENERIQUES					
2. 1.	4	Type de pompe chaudière	0 = Pompe standard 1 = Pompe modulante		0
RESERVER AU SAV Seulement en cas de changement de carte électronique					
2. 1.	5	Cycle de ventilation de la chambre de combustion	0 = Activé 1 = Désactivé		0
RESERVER AU SAV Seulement en cas de changement de carte électronique					

menu	sous-menu	paramètre	description note	valeur	réglage d'usine
------	-----------	-----------	---------------------	--------	-----------------

menu	sous-menu	paramètre	description note	valeur	réglage d'usine
2. 2 REGLAGE GENERAL CHAUDIERE					
2. 2.	0	Allumage lent	da 0 a 100		
voir Tableau réglage gaz					
2. 2.	3	Thermost. plancher ou TA zone 2	0 = Thermostat de sécurité plancher 1 = Thermostat ambiance zone2		0
2. 2.	4	Fonction AUTO (SRA)	0 = Désactivée 1 = Activée		0
<i>Aussi réglable par la touche AUTO</i>					
2. 2.	5	Retard allumage chauffage	0= Désactivé 1 = 10 secondes 2 = 90 secondes 3 = 210 secondes		0
2. 2.	8	Version chaudière NON MODIFIABLE	de 0 à 5 0= Mixte micro-accumulé		0
RESERVER AU SAV Seulement en cas de changement de carte électronique					
2. 2.	9	Version puissance chaudière	de 0 a 200		
RESERVER AU SAV Seulement en cas de changement de carte électronique					
2. 3 PARAMETRE CHAUFFAGE PARTIE 1					
2. 3.	1	Réglage puissance installation chauffage	de 0 à la valeur du paramètre 234 (max.)		60
Vedi Tabella riepilogativa gas					
2. 3.	2	Réglage Puissance Max Sanitaire	de 0 à 100 (%)		
RESERVER AU SAV Seulement en cas de changement de carte électronique.					
2. 3.	3	% puissance mini	de 0 à 100 (%)		
RESERVER AU SAV Seulement en cas de changement de carte électronique.					
2. 3.	4	Réglage Puissance Max Chauffage	de 0 à 100 (%)		
RESERVER AU SAV Seulement en cas de changement de carte électronique.					
2. 3.	5	Sélection Type retard à l'allumage en chauffage	0 = Manuel 1 = Automatique		1
2. 3.	6	Réglage temporisation retard à l'allumage en chauffage (si 235=0)	de 0 à 7 minutes		3
2. 3.	7	Post circulation chauffage	de 0 à 15 minutes ou CO (en continu)		3
2. 3.	8	Fonctionnement du circulateur	<Inactif>		
2. 3.	9	Delta T° Modul Pompe	<Inactif>		

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
------	-----------	-----------	-------------	--------	-----------------

2.	4.	PARAMETRE CHAUFFAGE PARTIE 2			
2.	4.	1	Seuil d'alerte pression basse	de 4 à 8 (0,x bar)	6
si la pression descend à la valeur d'alerte réglée, la chaudière signalera un avertissement de dysfonctionnement 1 P4 pour circulation insuffisante, sur l'afficheur apparaîtra la demande Remplissage.					
					
2.	4.	3	Post-ventilation après demande chauffage	0 = OFF (5 secondes) 1 = ON (3 minutes)	0
2.	4.	4	Tempo. BOOST chauffage	de 0 à 60 minutes	16
actif seulement avec TA On/Off et Thermorégulation activée (paramètre 421 ou 521 ou 621 = 01)					
Ce paramètre permet d'établir le temps entre le changement de température de départ par pas de 4°C (max 12°C sur 3 niveaux). Si ce paramètre est réglé à la valeur 0, la fonction n'est pas active.					
2.	4.	5	% puissance maxi pompe	de 75 à 100(%)	100
2.	4.	6	% puissance mini pompe	de 40 à la puissance MAX pompe	40
2.	4.	7	Type détection pression circuit CH	0 = Sonde de Temperature seule 1 = Pressostat ON/OFF 2 = Capteur de pression	2
RESERVER AU SAV Seulement en cas de changement de carte électronique					
2.	4.	9	Correction température extérieure	de -3 à +3 (°C)	0
Solo con sonda esterna collegata (optional)					
2.	5.	PARAMETRE SANITAIRE			
2.	5.	0	Fonction COMFORT	0 = Désactivée 1 = Temporisée 2 = Toujours active	0
L'appareil permet d'augmenter le confort d'eau chaude sanitaire à travers la fonction "COMFORT". Cette fonction maintient en température l'échangeur secondaire (ou la réserve sanitaire) durant une période d'inactivité de la chaudière. Lorsque la fonction est active, l'afficheur indique COMFORT					
Nota : cette fonction peut être activé ou désactivé en pressant la touche COMFORT.					
2.	5.	1	Anticyclage Comfort	de 0 à 120 minutes	0

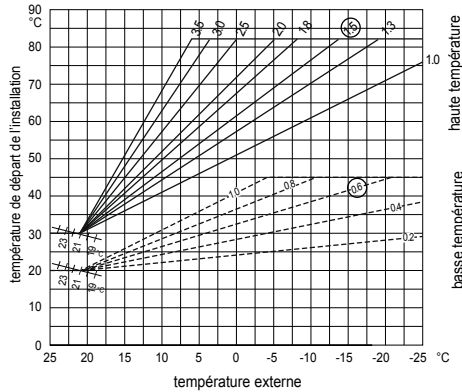
menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
------	-----------	-----------	-------------	--------	-----------------

2.	5.	2	Retard départ sanitaire	de 5 à 200 (de 0,5 à 20 secondes)	5
Anti coup de bélier					
2.	5.	3	Extinction du brûleur en sanitaire	0 = coupure brûleur à 67 °C 1 = coupure brûleur à la consigne +4°C	0
2.	5.	4	Post-circulation et post-ventilation après un puisage sanitaire	0 = OFF 1 = ON	0
OFF = 3 minutes de post-circulation et post-ventilation après un puisage sanitaire si la température relevée de la chaudière le demande. ON = toujours activé à 3 minutes de post-circulation et post-ventilation après un puisage sanitaire.					
2.	5.	5	Temporisation de retour au mode chauffage après une puisage sanitaire	de 0 à 30 minutes	0
2.	6.	PILOTAGE MANUEL CHAUDIERE			
2.	6.	0	Activation pilotage manuel	0 = OFF 1 = ON	0
2.	6.	1	Pilotage pompe chaudière	0 = OFF 1 = ON	0
2.	6.	2	Pilotage ventilateur	0 = OFF 1 = ON	0
2.	6.	3	Pilotage vanne distributrice	0 = Position sanitaire 1 = Position chauffage	0
2.	7.	UTILITAIRES			
2.	7.	0	Mode test	0 = OFF 1 = ON	0
Appuyer sur les touches de programmation pour sélectionner ON et sur la touche OK. La chaudière s'active à la puissance intermédiaire. Appuyer sur les touches < > pour activer la chaudière à la puissance maximale sanitaire ou la puissance minimale. Activation obtenue également en appuyant 10 secondes sur la touche RESET. La fonction se désactive après 30 min. ou en appuyant sur RESET.					
2.	7.	1	Activation du Cycle PURGE	0 = OFF 1 = ON	0
Appuyer sur les touches < > pour sélectionner ON et sur la touche OK. Activation obtenue également en appuyant 5 secondes sur la touche MODE.					
2.	7.	2	Calibration automatique	0 = OFF 1 = ON	0
RESERVER AU SAV - Voir page 27 "ACTIVER LA PURGE AUTOMATIQUE ET CALIBRAGE AUTOMATIQUE"					

menu	sous-menu	paramètre	description note	valeur	réglage d'usine
------	-----------	-----------	---------------------	--------	-----------------

2.	7.	4	Séchage de dalle	0 = OFF 1 = Montée en T° maximale 2 = Montée en T° progressive 3 = Montée en T° maximale puis progressive 4 = Montée en T° progressive puis maximale 5 = Manuel	0
2.	7.	5	Consigne T° séchage de dalle	de 25 à 60 °C	40
2.	8	RÉTABLIR RÉGLAGES USINE			
2.	8.	0	Rétablir réglages usine	Reset? OK = Oui, ESC = NO	
Si vous appuyez sur le bouton OK, la commande de réinitialisation sera exécutée sinon en appuyant sur la touche ESC, vous retournerez à l'écran précédent.					
2.	11.	RÉGLAGES CHAUDIÈRE			
2.	11.	0	Temporisation démarrage gaz	da 0 a 30	9
2.	11.	1	Contrôle temporisation gaz	da 0 a 190	88
2.	11.	2	Ajustement évacuation	da 0 a 20 (%)	0
2.	11.	3	Activer logique de calibration 1	0 = OFF 1 = ON	1
2.	11.	4	Activer logique de calibration 2	0 = OFF 1 = ON	0
2.	11.	5	Activer logique de calibration 3	0 = OFF 1 = ON	1
2.	11.	6	Seuil d'allumage ECS	da 0 a 5 (°C)	0
2.	12	PARAMÈTRES AVANCÉS 2			
2.	12.	1	ECS max réglable	da 0 a 100 (%)	100
4	PAR. ZONE CHAUFFAGE 1				
4.	0	REGLAGE TEMPERATURE			
4.	0.	2	Température départ CH zone 1	da 40 a 82 (°C) (param. 420 = 1) da 20 a 45 (°C) (param. 420 = 0)	40 20
Activé seulement lorsque le paramètre 421 = 0					
4.	2	REGLAGE ZONE 1			
4.	2.	0	Type circuit chauffage zone	0 = Basse Température (de 20 à 45°C) 1 = Haute Température (de 35 à 85 °C)	1
à sélectionner en fonction du type de l'installation (plancher chauffant ou radiateur)					

menu	sous-menu	paramètre	description note	valeur	réglage d'usine
------	-----------	-----------	---------------------	--------	-----------------

4.	2.	1	Sélection type thermorégulation	0 = Température départ fixe 1 = Thermostat ON/OFF 2 = Sonde ambiante seule 3 = Sonde externe seule 4 = Sonde ambiante + externe	1
Pour activer la thermorégulation, appuyer sur la touche AUTO. Sur l'afficheur s'allume le symbole AUTO					
4.	2.	2	Pente de thermorégulation	de 1.0 à 3.5 (param. 420 = 1) de 0.2 à 1.0 (param. 420 = 0)	1.5 0.6
 <p>Le graphique illustre la sélection de la courbe thermique en fonction de la température externe (axe X, de 25 à -25 °C) et du type d'installation (axe Y, de 0 à 90 °C). Les courbes sont classées en haute température (0.2 à 1.0) et basse température (0.2 à 1.0). Les courbes sont étiquetées avec des valeurs de pente (0.2, 0.4, 0.6, 0.8, 1.0, 1.2, 1.4, 1.6, 1.8, 2.0, 2.2, 2.4, 2.6, 2.8, 3.0, 3.2, 3.4, 3.5).</p>					
Dans le cas d'utilisation de la sonde extérieure, la chaudière calcule la température de départ la plus adaptée en tenant compte de la température extérieure et du type de l'installation. Le type de courbe doit être choisi en fonction du type d'émetteur de l'installation et de l'isolation de l'habitation.					
4.	2.	3	Décalage parallèle de pente	de - 7 à + 7 (param. 420 = 0) de - 14 à + 14 (param. 420 = 1)	0 0
Pour adapter la courbe thermique aux exigences de l'installation il est possible de la décaler parallèlement de façon à modifier la température de départ calculée. Lorsque la fonction Thermorégulation est active, il est possible d'apporter une correction manuelle à la température de départ calculée grâce à les touches < > :					
<ul style="list-style-type: none"> • de -7 à + 7 pour la basse température • de -14 à + 14 pour la haute température Un système de barre s'affiche sur l'écran.					
4	2	4	Compensation d'ambiance - Fonction AUTO (SRA) active-	de 0 à 20	20
Si réglage = 0, la température relevée de la sonde ambiante n'influe pas sur le calcul de la consigne. Si réglage = 20, la température relevée a une influence maximum sur la consigne de départ chauffage.					

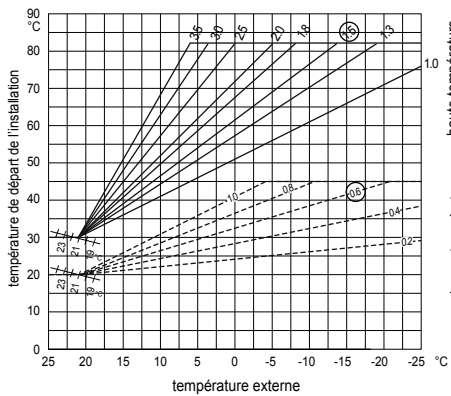
menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
			note		
4	2	5	Réglage Température max CH zone 1	de 35 à 82 °C (Param. 420 = 1)	82
				de 20 à 45 °C (Param. 420 = 0)	45
4	2	6	Réglage Température min CH zone 1	de 35 à 82 °C (Param. 420 = 1)	35
				de 20 à 45 °C (Param. 420 = 0)	20
4	3	DIAGNOSTIQUES			
4	3	4	Statut demande chauffage zone 1	0 = OFF 1 = ON	
5	PAR. ZONE CHAUFFAGE 2				
5	0	REGLAGE TEMPERATURE			
5	0	2	Température départ CH zone 2	de 20 à 45°C (param. 520 = 0)	20
				de 35 à 82°C (param. 520 = 1)	70
			Activé seulement lorsque le paramètre 521 = 0		
5	2	REGLAGE GENERAL CHAUDIERE			
5	2	0	Type circuit chauffage zone	0 = Basse Température (de 20 à 45°C) 1 = Haute Température (de 35 à 85 °C)	1
			À sélectionner en fonction du type de l'installation (plancher chauffant ou radiateur)		
5	2	1	Sélection du type de thermorégulation	0 = Température départ fixe 1 = Thermostat ON/OFF 2 = Sonde ambiante seule 3 = Sonde externe seule 4 = Sonde ambiante + externe	1
			Pour activer la thermorégulation, appuyer sur la touche AUTO . Sur l'afficheur s'allume le symbole AUTO		
5	2	2	Pente thermorégulation	de 0.2 à 1.0 (param. 520 = 0)	0.6
				de 1.0 à 3.5 (param. 520 = 1)	1.5
			<p>Le graphique illustre la relation entre la température extérieure (axe X, de 25°C à -25°C) et la température de départ de l'installation (axe Y, de 0°C à 90°C). Il est divisé en deux zones : la haute température (au-dessus de 40°C) et la basse température (en dessous de 40°C). Des courbes de pente de régulation sont tracées, allant de 0.2 à 1.0. Des points de réglage sont indiqués sur ces courbes, correspondant aux paramètres de réglage mentionnés dans le tableau.</p>		

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
			note		
			<p>Dans le cas d'utilisation de la sonde extérieure, la chaudière calcule la température de départ la plus adaptée en tenant compte de la température extérieure et du type de l'installation. Le type de courbe doit être choisi en fonction du type d'émetteur de l'installation et de l'isolation de l'habitation.</p>		
5	2	3	Décalage parallèle de pente	de - 7 à + 7 (param. 520 = 0)	0
				de - 14 à + 14 (param. 520 = 1)	0
			<p>Pour adapter la courbe thermique aux exigences de l'installation il est possible de la décaler parallèlement de façon à modifier la température de départ calculée. Lorsque la fonction Thermorégulation est active, il est possible d'apporter une correction manuelle à la température de départ calculée grâce à les touches < > :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de -7 à + 7 pour la basse température • de -14 à + 14 pour la haute température <p>Un système de barre s'affiche sur l'écran.</p>		
5	2	4	Compensation d'ambiance - Fonction AUTO (SRA) active-	da 0 a 20	20
			Si réglage = 0, la température relevée de la sonde ambiante n'influe pas sur le calcul de la consigne. Si réglage = 20, la température relevée a une influence maximum sur la consigne de départ chauffage.		
5	2	5	Réglage Température max CH zone 2	de 35 à 82 °C (Param. 520 = 1)	82
				de 20 à 45 °C (Param. 520 = 0)	45
5	2	6	Réglage Température min CH zone 2	de 35 à 82 °C (Param. 520 = 1)	35
				de 20 à 45 °C (Param. 520 = 0)	20
5	3	DIAGNOSTIQUES			
5	3	4	Statut demande chauffage zone 2	0 = OFF 1 = ON	
6	PAR. ZONE CHAUFFAGE 3				
6	0	REGLAGE TEMPERATURE			
6	0	2	Température départ CH zone 3	da 40 a 82 (°C) (imp. alta temp.)	70
				da 20 a 45 (°C) (imp. bassa temp.)	25
			Activé seulement lorsque le paramètre 621 = 0		
6	2	REGLAGE GENERAL CHAUDIERE			
6	2	0	Type circuit chauffage zone	0 = Basse Température (de 20 à 45°C) 1 = Haute Température (de 35 à 85 °C)	1

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
------	-----------	-----------	-------------	--------	-----------------

6.	2.	1	<p>Sélection type thermorégulation</p> <p>Pour activer la thermorégulation, appuyer sur la touche AUTO. Sur l'afficheur s'allume le symbole AUTO</p>	<p>0 = Température départ fixe 1 = Thermostat ON/OFF 2 = Sonde ambiante seule 3 = Sonde externe seule 4 = Sonde ambiante + externe</p>	1
----	----	---	--	--	---

6.	2.	2	Pente thermorégulation	de 0.2 à 1.0 (param. 620 = 0)	0.6
				de 1.0 à 3.5 (param. 620 = 1)	1.5



Dans le cas d'utilisation de la sonde extérieure, la chaudière calcule la température de départ la plus adaptée en tenant compte de la température extérieure et du type de l'installation. Le type de courbe doit être choisi en fonction du type d'émetteur de l'installation et de l'isolation de l'habitation.

6.	2.	3	Décalage parallèle de pente	de -7 à +7 (param. 620 = 0)	0
				de -14 à +14 (param. 620 = 1)	0

Pour adapter la courbe thermique aux exigences de l'installation il est possible de la décaler parallèlement de façon à modifier la température de départ calculée.

Lorsque la fonction Thermorégulation est active, il est possible d'apporter une correction manuelle à la température de départ calculée grâce à les touches < > :

- de -7 à +7 pour la basse température
- de -14 à +14 pour la haute température

Un système de barre s'affiche sur l'écran.

6.	2.	4	Compensation d'ambiance - Fonction AUTO (SRA) active-	de 0 à 20	20
----	----	---	---	-----------	----

Si réglage = 0, la température relevée de la sonde ambiante n'influe pas sur le calcul de la consigne. Si réglage = 20, la température relevée a une influence maximum sur la consigne de départ chauffage.

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
------	-----------	-----------	-------------	--------	-----------------

6.	2.	5	Réglage Température max CH zone 3	de 35 à 82 °C (Param. 620 = 1)	82
				de 20 à 45 °C (Param. 620 = 0)	45
6.	2.	6	Réglage Température min CH zone 3	de 35 à 82 °C (Param. 620 = 1)	35
				de 20 à 45 °C (Param. 620 = 0)	20

6. 3 DIAGNOSTIQUES

6.	3.	4	Statut demande chauffage zone 3	0 = OFF 1 = ON	
----	----	---	---------------------------------	-------------------	--

8 PAR. ASSISTANCE TECHNIQUE

8. 0 STATISTIQUE - 1

8.	0.	0	Nb cycles vanne distributrice [n /10]	
8.	0.	1	Durée fonctionnement pompe [h /10]	
8.	0.	2	Nb cycles pompe chaudière [n /10]	
8.	0.	3	Durée de fonctionnement [h /10]	
8.	0.	4	Durée de fonctionnement ventilateur [h /10]	
8.	0.	5	Nb cycles ventilateur [n /10]	
8.	0.	6	Nb détection flamme mode chauffage [n /10]	
8.	0.	7	Nb détection flamme mode ECS [n /10]	

8. 1 STATISTIQUE - 2

8.	1.	0	Heures Brûleur en CH [h /10]	
8.	1.	1	Heures Brûleur en ECS [h /10]	
8.	1.	2	Nb sécurité de flamme	
8.	1.	3	Nb cycles allumage [n /10]	
8.	1.	4	Durée moyenne demande CH	

8 2 CHAUDIERE


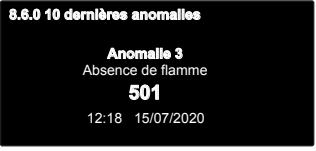
8	2	1	Statut ventilateur	0 = OFF 1 = ON	
8	2	2	Vitesse ventilateur (x100) rpm		
8	2	4	Position vanne distributrice	0 = Sanitaire 1 = Chauffage	
8.	2.	5	Débit Sanitaire (l/min)		
8.	2.	7	% modulation de la pompe		
8.	2.	8	Puissance instantanée		

8. 3 TEMPERATURE CHAUDIERE

8.	3.	0	Température réglage chauffage (°C)	
8.	3.	1	T° départ installation chauffage (°C)	
8.	3.	2	T° retour installation chauffage (°C)	
8.	3.	3	Température ECS (°C)	
8.	3.	5	Température extérieure (°C)	

8. 4 T° BALLON & SOLAIRE

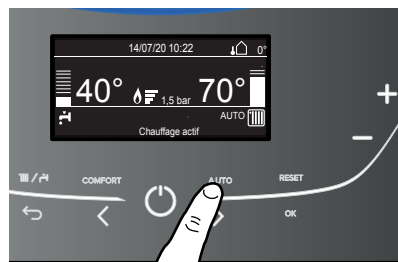
8.	4.	0	Température ballon(°C)	
8.	4.	2	T° entrée sanitaire solaire (°C)	activé seulement avec la sonde solaire connectée sur le tube de entrée eau froide chaudière.

menu	sous-menu	paramètre	description	valeur	réglage d'usine
8.	5	MAINTENANCE			
8.	5.	0	Nb mois avant prochain entretien	de 0 à 60 (mois)	24
			une fois réglé le paramètre, la chaudière signalera à l'utilisateur l'échéance du prochain entretien (3P9)		
					
8.	5.	1	Activer avertissement entretien	0 = OFF 1 = ON	0
8.	5.	2	RAZ avertissement d'entretien	Reset? OK= Cancellare ESC = No	
			La chaudière signalera à l'utilisateur l'échéance du prochain entretien (3P9)		
8.	5.	4	Version software interface		
8.	5.	5	Version software CI		
8.	6	HISTORIQUE DES ANOMALIES			
8.	6.	0	10 dernières anomalies	de Anomalie 0 à Anomalie 9	
			Ce paramètre permet de visualiser les 10 dernières erreurs signalées de la chaudière en indiquant le jour, le mois et l'année. Appuyer sur les touches < >, ces erreurs sont visualisées en séquence.		
					
8.	6.	1	Reset des anomalies	Reset? Ok = Si Esc = NO	
8.	7	PARAMETRES GENERIQUES			
8.	7.	4	Débitat chaudière		
8.	7.	5	Courant de ionisation		
8.	7.	6	Détection flamme	0 = Presente 1 = Non presente	
8.	8	Diagnostic			
8.	8.	4	Funzionamento Circolatore		
8.	8.	5	Portata pompa		
8.	8.	6	Consumo istantaneo di energia in ingresso (W)		
8.	8.	7	Tensione di rete AC (Vac)		
8.	10	Diagnostic - 2			
8.	10.	0	Contatore calibrazioni		
8.	10.	1	Valore base di ionizzazione		
8.	10.	2	Tempo di accensione		
8.	10.	3	Valore minimo di ionizzazione all'avvio		

Fonction AUTO (SRA)

Fonction qui permet à la chaudière d'adapter en toute autonomie son régime de fonctionnement (température des éléments chauffants) aux conditions extérieures pour régler et maintenir les conditions de température ambiante demandées. Selon les périphériques connectés et du nombre des zones gérées, la chaudière règle automatiquement la température départ.

Agir donc sur les réglages des divers paramètres intéressés (voir menu régulations). Pour activer ou désactiver la fonction appuyer sur la touche **AUTO**.



Pour plus d'informations consulter le Manuel de thermostatisation ARISTON.

Exemple 1 :

Installation une zone (haute température) avec thermostat d'ambiance On/OFF.

Dans ce cas, il est nécessaire de régler les paramètres suivants

- 4 2 1 - Activation thermostatisation à travers les sondes - sélectionner 1 = thermostatisation de base.
- 2 4 4 - Boost Time (option)
Permet d'établir le temps d'attente avant l'augmentation automatique de la température de départ par pas de 4°C de la température départ (max 12°C). La valeur varie selon le type de logement et d'installation.
Si ce paramètre est = 00 cette fonction n'est pas active.

Exemple 2 :

Installation une zone (haute température) avec thermostat d'ambiance On/OFF + sonde externe.

Dans ce cas, il est nécessaire de régler les paramètres suivants

- 4 2 1 - Activation thermostatisation à travers les sondes - sélectionner 3 = sonde extérieure seule
- 4 2 2 - sélection courbe thermostatisation - sélectionner la courbe intéressée sur la base du type de logement, d'installation, d'isolation thermique du logement etc..
- 4 2 3 - Décalage parallèle de la courbe si nécessaire, qui permet de déplacer parallèlement la courbe en augmentant ou en diminuant la température de consigne.

Exemple 3 :

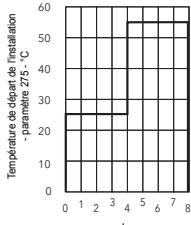
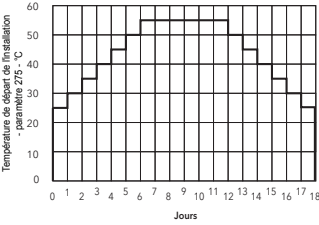
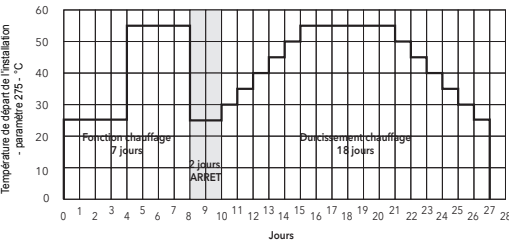
Installation une zone (haute température) avec sonde d'ambiance + sonde externe.

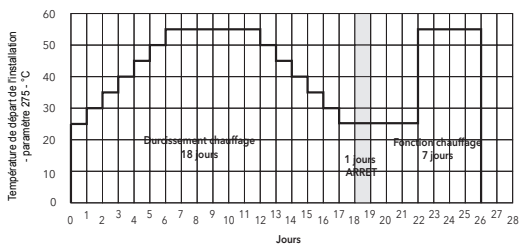
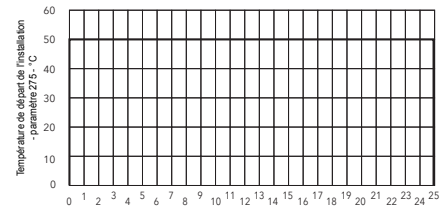
Dans ce cas, il est nécessaire de régler les paramètres suivants

- 4 2 1 - Activation thermostatisation à travers les sondes - sélectionner 4 = sonde extérieure + sonde ambiante
- 4 2 2 - sélection courbe thermostatisation - sélectionner la courbe intéressée sur la base du type de logement, d'installation, d'isolation thermique du logement etc..
- 4 2 3 - Décalage parallèle de la courbe si nécessaire, qui permet de déplacer parallèlement la courbe en augmentant ou en diminuant la température de consigne.
- 4 2 4 - Influence de la sonde ambiante - permet de régler l'influence de la sonde ambiante sur le calcul de la température de consigne départ (20 = maximum 0 = minimum)

Cycle séchage de dalle

La fonction de séchage de dalle permet à l'installateur, via un cycle de chauffage dédié, d'utiliser la chaudière pour le séchage du sol. Avec le paramètre 2.7.4 - Menu Technicien - Menu complet - il est possible de décider du mode de la fonction.

Paramètre 274 : Séchage de dalle	
Valeur	Description du mode de fonctionnement
0	OFF (réglage d'usine)
1	 <p>Montée en Température maximale Durée : 7 jours Description du cycle : pour les trois premiers jours, il porte l'installation à une température de 25°C, pour les quatre autres à la température réglée au paramètre 2.7.5 (réglage d'usine 55°C).</p>
	 <p>Montée en T° progressive Durée: 18 jours Description du cycle : dans les six premiers jours, il amène le système de la température de 25°C à la température définie dans le paramètre 2.7.5 et la maintient pendant les six suivants ; au cours des six derniers jours, il amène le système de la température maximale réglée à une température de 25°C.</p>
3	 <p>Montée en T° maximale puis progressive Durée: 27 jours Description du cycle : dans les sept premiers jours, il effectue le cycle "Montée en Température maximale", deux jours d'arrêt, dans les dix-huit jours suivants le cycle "Montée en T° progressive".</p>

Paramètre 274 : Séchage de dalle	
Valeur	Description du mode de fonctionnement
4	 <p>Montée en T° progressive puis maximale Durée: 26 jours Description du cycle : dans les dix-huit premiers jours il effectue le cycle "Montée en T° progressive", un jour de repos, dans les sept suivants le cycle "Montée en Température maximale".</p>
	 <p>Manuel Durée: Non défini Pour interrompre la fonction, réglez le paramètre sur 0 (OFF). Description du cycle : pendant les 25 jours la montée en température doit être effectuée manuellement en agissant sur le paramètre 2.7.5.</p>

Avec le **paramètre 2.7.5** - Fonction séchage de dalle, réglage de la température de refoulement, la température de refoulement est réglée de 25 à 60°C.

Attention : avant d'activer le cycle, vérifier que la température maximale de refoulement de l'installation a été correctement limitée.

La fonction est activée sur toutes les zones (les vannes de zone éventuellement présentes dans la zone à sécher doivent être ouvertes).

Pour vérifier les jours restants pour terminer la fonction, accéder au paramètre **857** - Zone technique.

La fonction est prioritaire sur les éventuelles demandes du circuit de chauffage ou du circuit ECS.

La fonction s'arrête en cas de :

- Pas d'alimentation électrique
- Atteindre la température de thermostatisation
- Activation de la Fonction Contrôle de combustion
- Activation de la désaération du système
- Rapport d'erreur

À LA RÉINITIALISATION, LA FONCTION REPRENDRA LÀ OÙ ELLE A ÉTÉ INTERROMPUE.

ENTRETIEN

L'entretien est une opération essentielle pour la sécurité, le bon fonctionnement et la durée de vie de la chaudière. Il doit être effectué conformément aux réglementations en vigueur. Il est nécessaire d'effectuer périodiquement l'analyse de la combustion pour contrôler le rendement et la pollution générés par la chaudière en fonction des normes en vigueur.

Avant de procéder aux opérations d'entretien :

- couper l'alimentation électrique en positionnant l'interrupteur bipolaire externe à la chaudière sur OFF,
- fermer le robinet gaz
- fermer les robinets d'eau du circuit de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Remarques générales

Il est nécessaire d'effectuer au moins une fois par an les contrôles suivants :

1. Contrôle visuel de l'état général de l'appareil.
2. Contrôle de l'étanchéité du circuit d'eau avec changement des joints (si nécessaire).
3. Contrôle de l'étanchéité du circuit de gaz avec changement des joints (si nécessaire).
4. Nettoyage de l'échangeur principal.
5. Contrôle du fonctionnement du système de sécurité du chauffage :
 - sécurité température limite.
6. Contrôle du fonctionnement du système de sécurité du circuit gaz :
 - sécurité absence de gaz ou de flamme (ionisation).
7. Contrôle de l'efficacité de la production d'eau chaude (vérification du débit et de la température).
8. Contrôle général du fonctionnement de l'appareil.
9. Analyse de combustion.

Nettoyage de l'échangeur primaire

Pour accéder à l'échangeur principal, il faut déposer le brûleur. Laver le avec de l'eau et du détergent en se servant d'un pinceau non métallique. Rincer à l'eau.

L'accès à l'échangeur primaire ayant nécessité l'ouverture de la porte du brûleur, il est indispensable de **vérifier l'état et l'intégrité du joint de porte**.

En cas de dommages, usure, ou déformation, il est obligatoire de le remplacer par un joint d'origine.

Nettoyage du siphon

Pour accéder au siphon, dévisser le bouchon du système de récupération de la condensation situé en bas. Laver avec de l'eau et du détergent.

Remonter le bouchon du dispositif de récupération de la condensation.

Note: En cas d'arrêt prolongé de l'appareil, remplir le siphon avant tout nouvel allumage. L'absence de rétablissement du niveau de l'eau dans le siphon peut s'avérer dangereuse car des gaz brûlés peuvent envahir la pièce - voir page 19.

ATTENTION!!

LE RÉGLAGE DOIT ETRE FAIT À CHAQUE:

- **CHANGEMENT: VENTILATEUR, VANNE GAZ, VENTURI, BRULEUR, ELECTRODE.**
- **CHANGEMENT DE CARTE.**
- **CHANGEMENT DE GAZ**
- **TOUTES MODIFICATION DES PARAMETRES SUIVANT:**

220 - ALLUMAGE LENT

231 - PUISSANCE MAXI CHAUFFAGE RÉGLABLE

232 - % PUISSANCE MAXI SANITAIRE

233 - % PUISSANCE MINI

234 - % PUISSANCE MAXI CHAUFFAGE

Robinet gaz

Toute dégradation du robinet gaz, même partielle, doit faire l'objet du remplacement complet de celui-ci.

Tout démontage du robinet gaz entraîne le remplacement des joints gaz par des joints gaz neuf d'origine constructeur certifiés nf-rob gaz.

Test de fonctionnement

Après avoir effectué des opérations d'entretien, remplir éventuellement le circuit de chauffage à la pression recommandée et purger l'installation.

Vidange du circuit chauffage ou utilisation de produit antigel

La vidange de l'installation doit être effectuée comme suit :

- arrêter la chaudière et mettre l'interrupteur bipolaire externe en position OFF.
- fermer le robinet gaz,
- libérer le purgeur automatique de dégazage,
- ouvrir la soupape de l'installation,
- ouvrir le robinet de purge de la chaudière avec une clé 6 pans de 8
- ouvrir les différentes purges aux points les plus bas de l'installation (prévus à cet effet).

S'il est prévu de garder l'installation à l'arrêt dans des régions où la température ambiante peut descendre en hiver au-dessous de 0°C, nous conseillons d'ajouter du liquide antigel dans l'eau de l'installation de chauffage pour éviter d'avoir à procéder à des vidanges répétées. En cas d'utilisation d'un tel liquide, contrôler sa compatibilité avec l'acier inox dont est constitué l'échangeur principal de la chaudière.

Vidange de l'installation sanitaire

Dès qu'il existe un risque de gel, l'installation sanitaire doit être vidangée de la manière suivante :

- fermer le robinet d'arrivée eau de l'installation,
- ouvrir tous les robinets de l'eau chaude et de l'eau froide,
- vider par les points les plus bas de l'installation (s'il y en a de prévus).

Informations pour l'Usager

Informez l'utilisateur sur les modalités de fonctionnement de l'installation. En particulier lui délivrer le manuel d'instruction, en l'informant qu'il doit être conservé à proximité de l'appareil.

En outre, informez l'utilisateur sur les tâches qui lui incombent :

- Contrôler périodiquement la pression de l'eau de l'installation,
- Rétablir la pression et dégazer l'installation si besoin,
- Régler les consignes et les dispositifs de régulation pour une correcte gestion de l'installation,
- Faire exécuter, comme la réglementation le prévoit, l'entretien périodique de l'installation,
- Ne modifier, en aucun cas, les réglages d'alimentation d'air de combustion et du gaz de combustion.
- Informer le client que pour toute réparation, il doit faire appel à un professionnel qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées d'origine. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.

Démontage et recyclage de l'appareil

Nos produits sont conçus et fabriqués à partir de composants dont des matières sont recyclables. La chaudière murale et ses accessoires doivent être différenciés correctement.

Les emballages utilisés pour le transport de l'appareil doivent être repris par l'installateur/distributeur.

ATTENTION!!

recyclage de l'appareil et des accessoires doit se faire conformément à la réglementation.








CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

NOTE GEN.	Modèle	GENUS ONE+			
		25 FR		30 FR	35 FR
NOTE GEN.	Certification CE (pin)	0085CU0034			
	Catégorie gaz	II ₂ SEsi3B/P			
	Type chaudière	C13(X)-C23-C33(X)-C43(X)-C53(X)-C63(X)C83(X)-C93(X) B23-B23P-B33			
CARACTERISTIQUES ENERGETIQUES	Débit calorifique nominal G20 max/min (Hi) Q_n	kW	22.0 / 2.6	28.0 / 3.0	31.0 / 3.5
	Débit calorifique nominal G20 max/min (Hs) Q_n	kW	24.4 / 2.9	31.1 / 3.3	34.4 / 3.9
	Débit calorifique nominal sanitaire G20 max/min (Hi) Q_n	kW	26.0 / 2.6	30.0 / 3.0	34.5 / 3.5
	Débit calorifique nominal sanitaire G20 max/min (Hs) Q_n	kW	28.9 / 2.9	33.3 / 3.3	38.3 / 3.9
	Puissance utile G20 max/min (80°C-60°C) P_n	kW	21.5 / 2.5	27.5 / 2.8	30.3 / 3.3
	Puissance utile G20 max/min (50°C-30°C) P_n	kW	23.6 / 2.7	30.3 / 3.1	33.5 / 3.6
	Puissance utile G20 max/min sanitaire P_n	kW	24.9 / 2.5	28.7 / 2,9	33.1 / 3.4
	Débit calorifique nominal G31 max/min (Hi) Q_n	kW	22.0 / 3.3	28.0 / 3.8	31.0 / 4.3
	Débit calorifique nominal G31 max/min (Hs) Q_n	kW	23.9 / 3.6	30.4 / 4.1	33.7 / 4.7
	Débit calorifique nominal sanitaire G31 max/min (Hi) Q_n	kW	26.0 / 3.3	30.0 / 3.8	34.5 / 4.3
	Débit calorifique nominal sanitaire G31 max/min (Hs) Q_n	kW	28.3 / 3.6	32.6 / 4.1	37.5 / 4.7
	Puissance utile G31 max/min (80°C-60°C) P_n	kW	21.5 / 3.1	27.5 / 3.6	30.3 / 4.0
	Puissance utile G31 max/min (50°C-30°C) P_n	kW	23.6 / 3.4	30.3 / 4.0	33.4 / 4.5
	Puissance utile G31 max/min sanitaire P_n	kW	24.9 / 3.2	28.7 / 3.6	33.1 / 4.1
	Rendement de combustion (aux fumées)	%	97.9	97.9	97.9
	Rendement au débit calorifique nominal (60/80°C) Hi/Hs	%	98.2 / 88.4	98.6 / 88.8	98.1 / 88.3
	Rendement débit calorifique nominal (30/50°C) Hi/Hs	%	107.3 / 96.6	108.3 / 97.6	107.8 / 97.1
	Rendement à 30 % à 30°C Hi/Hs	%	109.5 / 98.6	109.3 / 98.5	109.4 / 98.5
	Rendement au débit calorifique minimum (60/80°C) Hi/Hs	%	95.1 / 85.6	94.6 / 85.2	94.2 / 84.8
	Etoiles de Rendement (dir. 92/42/EEC)	stars	★★★★		
Perte au niveau des fumées brûleur en fonctionnement	%	2.1	2.1	2.1	
EMISSIONS	Pression air disponible max	Pa	100		
	Classe Nox	class	6		
	Température des fumées (G20) (80°C-60°C) max/min	°C	60,7 / 55,0	61,0 / 56,0	61 ,2/ 57,0
	Teneur en CO ₂ (G20) (80°C-60°C) max/min	%	8.7 / 8.2		
	Teneur en CO ₂ (G31) (80°C-60°C) max/min	%	10.0 / 9.1		
	Teneur en CO (0%O ₂) (80°C-60°C) max/min	ppm	112 / 3	107 / 4	94 / 2
	Teneur en O ₂ (G20) (80°C-60°C) max/min	%	5.4 / 6,3	5.4 / 6,3	5.4 / 6,3
	Débit maxi des fumées (G20) (80°C-60°C) max/min	Kg/h	44.1 / 4.6	50.8 / 5.1	60.2 / 6.4
	Débit maxi des fumées (G31) (80°C-60°C) max/min	Kg/h	43.8 / 6.0	50.9 / 7.1	57.8 / 8.0
	Excès d'air (80°C-60°C)	%	31	31	35
	Température des gaz de combustion max. en cas d'arrêt pour cause de surchauffe	°C	70	70	70
CIRCUIT CHAUFFAGE	Pression de gonflage vase d'expansion	bar	1		
	Pression maximum de chauffage	bar	3		
	Capacité vase d'expansion	l	8		
	Température de chauffage min/max (plage haute température)	°C	35 / 82		
	Température de chauffage min/max (plage basse température)	°C	20 / 45		
CIRCUIT SANITAIRE	Température sanitaire min/max	°C	36 / 60		
	Débit spécifique en sanitaire (ΔT=30°C) selon EN13203-1	l/min	12.8	14.3	16.5
	Quantité d'eau chaude ΔT=25°C	l/min	15.4	17.2	19.8
	Quantité d'eau chaude ΔT=35°C	l/min	11.0	12.3	14.1
	Etoile confort sanitaire (EN13203)	stars	★★★		
	Débit minimum d'eau chaude	l/min	2	2	2
Pression eau sanitaire max/min	bar	7.0 / 0.2			

Modèle		GENUS ONE+			
		25 FR	30 FR	35 FR	
ELECTRIQUE	Tension/fréquence d'alimentation	V/Hz	230 / 50		
	Puissance électrique absorbée totale	W	82	83	82
	Indice d'efficacité énergétique du circulateur		EEI ≤ 0,23		
	Température ambiante minimum d'utilisation	°C	0		
	Niveau de protection de l'installation électrique	IP	X5D		
Poids		kg	32	34	36

Modèle			GENUS ONE+		
			25 FR	30 FR	35 FR
Appareil à condensation	oui/non	oui	oui	oui	
Dispositif de chauffage mixte	oui/non	oui	oui	oui	
Chaudière de type B1	oui/non	non	non	non	
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération	oui/non	non	non	non	
Appareil basse température	oui/non	non	non	non	
Coordonnées de contact Nom et adresse du fabricant ou de son mandataire	ARISTON S.p.A. Viale A. Merloni 45 60044 FABRIANO AN - ITALIA				
ErP CHAUFFAGE					
Puissance thermique nominale	P _n	kW	22	28	30
Puissance thermique nominale à régime haute température	P ₄	kW	21.5	27.5	30.3
30% de la puissance thermique nominale à régime basse température 1)	P ₁	kW	6.5	8.3	9.1
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η _s	%	94	94	94
Rendement à la puissance thermique nominale à régime haute température (60-80°C)	η ₄	%	88.4	88.7	88.3
Rendement à 30% de la puissance thermique nominale régime basse température 1)	η ₁	%	98.9	98.5	98.5
ErP ECS					
Profil de soutirage déclaré			XL	XL	XXL
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η _{wh}	%	86	85	86
Consommation journalière d'électricité	Q _{elec}	kWh	0.220	0.220	0.230
Consommation journalière de combustible	Q _{fuel}	kWh	22.340	22.770	28.460
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ AUXILIAIRE					
À pleine charge	el _{max}	kW	0.021	0.029	0.033
À charge partielle	el _{min}	kW	0.007	0.007	0.006
En mode veille	P _{SB}	kW	0.005	0.005	0.005
AUTRES CARACTÉRISTIQUES					
Pertes thermiques en régime stabilisé	P _{stby}	kW	0.040	0.045	0.046
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P _{ign}	kW	0.000	0.000	0.000
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L _{WA}	dB	46	48	49
Émissions d'oxydes d'azote	NO _x	mg/kWh	25	25	24

■ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

FICHE DE PRODUIT - EU 811/2013					
Marque					
Modèle(s): [informations d'identification du ou des modèles concernés]			GENUS ONE+		
			25	30	35
Profil de soutirage déclaré ECS			XL	XL	XXL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux					
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau					
Puissance utile	P_n	kW	22	28	30
Consommation annuelle d'énergie - chauffage	Q_{HE}	GJ	38	48	54
Consommation annuelle d'électricité - sanitaire	AEC	kWh	49	49	50
Consommation annuelle de combustible - sanitaire	AFC	GJ	18	18	23
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	94	94	94
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η_{WH}	%	86	85	86
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L_{WA}	dB	46	48	49

Instructions pour remplir l'étiquette relative aux produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage des locaux (ou d'un dispositif de chauffage mixte), d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire.

1. Le nom ou la marque commerciale du distributeur et/ou du fournisseur;
2. La référence du ou des modèles donnée par le distributeur et/ou par le fournisseur;
3. La classe d'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux, déjà rempli;
4. Les classes d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau, du dispositif de chauffage mixte, déjà rempli;
5. Une indication de la possibilité ou non d'inclure dans le produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte (ou de chauffage des locaux), d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, un capteur solaire, un ballon d'eau chaude, un régulateur de température et/ou un dispositif de chauffage d'appoint;
6. La classe d'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage des locaux, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, déterminé comme indiqué sur la Figure 1 dans les pages suivantes.
La pointe de la flèche comportant la classe d'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage des locaux, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire est placée à la même hauteur que la pointe de la flèche correspondante dans l'échelle des classes d'efficacité énergétique.

7. La classe d'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, déterminé comme indiqué sur la Figure 5 dans les pages suivantes.

La pointe de la flèche comportant la classe d'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire est placée à la même hauteur que la pointe de la flèche correspondante dans l'échelle des classes d'efficacité énergétique.

PRODUITS COMBINÉS CONSTITUÉS D'UN DISPOSITIF DE CHAUFFAGE MIXTE, D'UN RÉGULATEUR DE TEMPÉRATURE ET D'UN DISPOSITIF SOLAIRE

La fiche relative aux produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire contient les éléments indiqués aux points a) et b):

- a) les éléments figurant respectivement sur les figures 1 pour l'évaluation de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, des produits combinés constitués d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, notamment les informations suivantes:
 - I: la valeur de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal, exprimée en %;
 - II: le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d'appoint d'un produit combiné, (voir RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) N o 811/2013 - annexe IV - 6.a);
 - III: la valeur de l'expression mathématique: $294/(11 \cdot Prated)$, dans laquelle Prated renvoie au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal;e;
 - IV: la valeur de l'expression mathématique: $115/(11 \cdot Prated)$, dans laquelle Prated renvoie au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal;
- en outre, pour les dispositifs de chauffage mixtes par pompe à chaleur utilisés à titre principal:
 - V: la valeur de la différence entre les efficacités énergétiques saisonnières pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes et plus froides, exprimée en %;
 - VI: la valeur de la différence entre les efficacités énergétiques saisonnières pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes et moyennes, exprimée en %;
- b) les éléments donnés sur la figure 5 aux fins de l'évaluation de l'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, d'un produit combiné constitué d'un dispositif de chauffage mixte, d'un régulateur de température et d'un dispositif solaire, avec notamment les informations suivantes:
 - I: la valeur de l'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du dispositif de chauffage mixte, exprimée en %;
 - II: la valeur de l'expression mathématique: $(220 \cdot (220 \cdot Q_{ref}) / Q_{nonsol})$, dans laquelle Q_{ref} provient de l'annexe VII - tableau 15 du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) Nr. 811/2013, et Q_{nonsol} de la fiche de produit du dispositif solaire pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL et XXL du dispositif de chauffage mixte;
 - III: la valeur de l'expression mathématique: $(Q_{aux} \cdot 2,5) / (220 \cdot Q_{ref})$, exprimée en %, dans laquelle Q_{aux} provient de la fiche de produit du dispositif solaire et Q_{ref} de l'annexe VII - tableau 15 du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) Nr. 811/2013 pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL et XXL.

■ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Figure 1

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage du locaux		① [] %																														
Régulateur de température Voir la fiche sur le régulateur de température	Classe I = 1%, II = 2%, III = 1,5%, IV = 2%, V = 3%, VI = 4 %, VII = 3,5%, VIII = 5%	② + [] %																														
Chaudière d'appoint Voir la fiche sur la chaudière	Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage du locaux (en %)	③ ± [] %																														
Contribution solaire - Voir fiche sur le dispositif solaire																																
Taille du capteur (en m ²)	Volume du ballon (en m ³)	Rendement du capteur (en %)																														
[]	[]	[]																														
$(\text{'III'} \times [] + \text{'IV'} \times []) \times 0,9 \times ([] / 100) \times [] =$		④ + [] %																														
Pompe à chaleur d'appoint Voir fiche sur la pompe à chaleur	Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage du locaux (en %)	⑤ + [] %																														
$([] - \text{'I'}) \times \text{'II'} =$		⑤ + [] %																														
Contribution solaire et Pompe à chaleur d'appoint																																
Choisir la plus petite valeur	$0,5 \times$ ④	OR/OU $0,5 \times$ ⑤																														
		⑥ - [] %																														
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage du locaux		⑦ [] %																														
Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage du locaux																																
<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> <table border="0"> <tr> <td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td><td>☐</td> </tr> <tr> <td>G</td><td>F</td><td>E</td><td>D</td><td>C</td><td>B</td><td>A</td><td>A⁺</td><td>A⁺⁺</td><td>A⁺⁺⁺</td> </tr> <tr> <td>< 30%</td><td>≥ 30%</td><td>≥ 34%</td><td>≥ 36%</td><td>≥ 75%</td><td>≥ 82%</td><td>≥ 90%</td><td>≥ 98%</td><td>≥ 125%</td><td>≥ 150%</td> </tr> </table> </div>			☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	G	F	E	D	C	B	A	A⁺	A⁺⁺	A⁺⁺⁺	< 30%	≥ 30%	≥ 34%	≥ 36%	≥ 75%	≥ 82%	≥ 90%	≥ 98%	≥ 125%	≥ 150%
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐																							
G	F	E	D	C	B	A	A⁺	A⁺⁺	A⁺⁺⁺																							
< 30%	≥ 30%	≥ 34%	≥ 36%	≥ 75%	≥ 82%	≥ 90%	≥ 98%	≥ 125%	≥ 150%																							
Chaudière et pompe à chaleur d'appoint, installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35°C? Voir la fiche sur pompe à chaleur		⑦ [] + (50 x 'II') = [] %																														

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

Figure 5

Efficacité énergétique du dispositif de chauffage mixte pour le chauffage de l'eau ① %

Profile de charge déclaré:

Contribution solaire - Voir fiche sur le dispositif solaire

Electricité auxiliaire

$$(1,1 \times '1' - 10\%) \times '11' - '111' - '1' = + \text{② } \%$$

Efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans le conditions climatiques moyenne ③ %

Classe d'efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans le conditions climatiques moyenne

	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	G	F	E	D	C	B	A	A⁺	A⁺⁺	A⁺⁺⁺
<input type="checkbox"/> M	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 33 %	≥ 36 %	≥ 39 %	≥ 65 %	≥ 100 %	≥ 130 %	≥ 163 %
<input type="checkbox"/> L	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 34 %	≥ 37 %	≥ 50 %	≥ 75 %	≥ 115 %	≥ 150 %	≥ 188 %
<input type="checkbox"/> XL	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 35 %	≥ 38 %	≥ 55 %	≥ 80 %	≥ 125 %	≥ 160 %	≥ 200 %
<input type="checkbox"/> XXL	< 28 %	≥ 28 %	≥ 32 %	≥ 36 %	≥ 40 %	≥ 60 %	≥ 85 %	≥ 131 %	≥ 170 %	≥ 213 %

Efficacité énergétique du chauffage de l'eau dans le conditions climatiques plus froides et plus chaudes.

+ froides: ③ - 0,2 x ② = %

+ chaudes: ③ + 0,4 x ② = %

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

ARISTON FRANCE

✉ Le Carré Pleyel - 5, rue Pleyel
93521 Saint-Denis - France
Tél : 01 55 84 94 94

ariston.com/fr

420011290200 - rev. 00 - 122022

